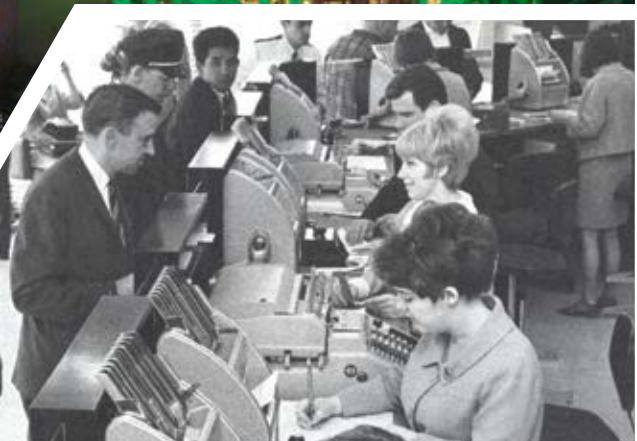


1967-2017

URBA NITÉ ET INNO VATION

LES 50 ANS D'HISTOIRE
DE LA CAISSE DESJARDINS
DU COMPLEXE DESJARDINS



PIERRE-OLIVIER MAHEUX | SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALPHONSE-DE SJARDINS

50
ANS

RÉDACTION

Pierre-Olivier Maheux

PHOTOS

Ghislain Desrosiers et Marie-Ève Larue

Archives de la Société historique Alphonse-Desjardins

PHOTOS DE LA CAISSE DU COMPLEXE (2016)

Guy Tessier

DESIGN

Amazone communications + interactif

COMITÉ HISTORIQUE

Louise Leduc

Danielle Melanson

Yvon Plante

Dominique Riverin

L'auteur remercie Danielle Melanson et Guy Préfontaine qui lui ont accordé des entrevues ainsi que son collègue, Guy Bélanger, pour ses commentaires sur une première version du texte.



Desjardins
Société historique
Alphonse-Desjardins

**50
ANS**

1967

1976

1993

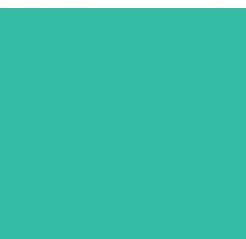
2013

2017

1967-2017

URBA NITÉ ET INNO VATION

LES 50 ANS D'HISTOIRE
DE LA CAISSE DESJARDINS
DU COMPLEXE DESJARDINS





mati  s





INTRODUCTION

URBANITÉ ET INNOVATION

Mot du président	6
Mot de la directrice générale	7
Urbanité et innovation	9

CHAPITRE 1 : 1967-1976

UNE AMBASSADRICE : LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'EXPO 67	13
« En 67, tout était beau... »	14
Un pari risqué	22
Une visite à l'Expo 67	26
Une première à l'échelle canadienne : le télétraitements des données	32
La Caisse populaire Desjardins de Terre des Hommes : un avenir à définir	34
Un héritage de l'Expo 67 : la Fondation Émile-Girardin	36

CHAPITRE 2 : 1976-1993

D'UNE TERRE DES HOMMES À L'AUTRE : LA CAISSE POPULAIRE PLACE DESJARDINS	43
Le Complexe Desjardins : un symbole d'affirmation	44
S'adapter à un nouveau milieu	50
L'avant-poste au centre-ville	56
De la caisse transactionnelle à la caisse vitrine	60

CHAPITRE 3: 1993-2013

UNE FENÊTRE SUR L'ASIE : LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU QUARTIER-CHINOIS	69
La fondation d'une caisse dans le Quartier chinois	70
Ambassadrice dans Desjardins, ambassadrice de Desjardins	74

CHAPITRE 4: 1993-2017

UN VENT DE CHANGEMENT FAVORABLE : VERS LA CAISSE DESJARDINS DU COMPLEXE DESJARDINS	81
Une période de croissance	83
Une caisse plus engagée que jamais	88
Crise financière, capitalisation et fusion	90
Une ambition : un « vaisseau amiral » pour les membres	96

CONCLUSION

99



MOT DU PRÉSIDENT

2017 marque le 50^e anniversaire de la Caisse du Complexe Desjardins et c'est un honneur pour moi d'être témoin de ce moment historique.

Notre Caisse est jeune lorsqu'on la compare à certaines de nos consœurs au sein du Mouvement Desjardins, mais il n'en demeure pas moins que l'histoire de la Caisse du Complexe Desjardins est marquée de grands événements de l'histoire de la ville de Montréal.

Tirant ses origines de l'Exposition universelle de 1967, notre Caisse est, selon moi, porteuse des mêmes valeurs humaines qui ont inspiré Terre des Hommes. Nous partageons la même vision d'avenir, empreinte d'espoirs et d'ambitions. C'est ce qui motive nos actions quotidiennement.

Fière ambassadrice du Mouvement Desjardins, la Caisse du Complexe Desjardins aspire à être reconnue à titre de vaisseau amiral par ses membres et clients, à travers l'expérience actuelle, novatrice et efficace qu'elle leur fait vivre.

J'espère que ce livre saura vous transmettre la fierté que je ressens à constater tout le chemin parcouru. Cette célébration des 50 ans de la Caisse m'inspire d'aussi grandes réalisations, et j'ose espérer qu'elle inspire également les dirigeants des générations futures pour les 50 prochaines années.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le 50^e anniversaire de la Caisse du Complexe Desjardins est une belle occasion de comprendre nos origines pour mieux orienter notre avenir.

Située à même le Complexe Desjardins, au cœur du centre-ville de Montréal, la Caisse a évolué à l'image de la métropole cosmopolite dont elle fait partie. Ouverte sur le monde, la Caisse du Complexe emploie des ressources d'origines diversifiées et provenant de tous les milieux, à l'image des membres qui composent sa clientèle. Ce multiculturalisme est d'une richesse incalculable dans le monde d'aujourd'hui.

D'ailleurs, la Caisse du Complexe Desjardins résulte d'une fusion récente de la Caisse Place Desjardins et de la Caisse du Quartier-Chinois. L'adaptation harmonieuse de ces deux entités témoigne de l'ouverture à la diversité démontrée dans le cadre du processus de fusion. La Caisse du Complexe Desjardins est d'ailleurs reconnue pour son ambiance chaleureuse dans un environnement moderne.

Je tiens à remercier M. Pierre-Olivier Maheux, qui s'est dévoué à l'écriture de cet ouvrage, destiné à transmettre l'histoire de notre belle Caisse. Une Caisse portée sur l'avenir, et l'avenir de la Caisse, c'est vous, chers membres !

DIANE DEROME





causes populaires
des jardins

La Grande Place



URBANITÉ ET INNOVATION

LES 50 ANS D'HISTOIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU COMPLEXE DESJARDINS TÉMOIGNENT DE FAÇON ÉLOQUENTE D'ASPECTS DU MOUVEMENT DESJARDINS QUI POUR ÊTRE MOINS CONNUS N'EN SONT PAS MOINS RÉELS : L'URBANITÉ ET L'INNOVATION. FONDÉE POUR L'EXPO 67, ELLE RÉALISE À TERRE DES HOMMES UNE PERCÉE À L'ÉCHELLE CANADIENNE DANS LA TECHNOLOGIE BANCAIRE.

Elle emménage ensuite dans le Complexe Desjardins au centre-ville montréalais où elle innove pour s'adapter à un environnement avec lequel les caisses sont encore peu familières à cette époque. Ce parcours tout à fait unique qui s'étend sur un demi-siècle sera présenté en quatre chapitres.

Le premier chapitre porte sur la Caisse durant l'Expo 67 et sur sa présence aux éditions successives de Terre des Hommes. Le déménagement de la Caisse au Complexe Desjardins et son adaptation à son nouveau milieu sont présentés au chapitre deux qui couvre les années 1976 à 1993. Le chapitre trois fait un survol des 20 ans d'histoire de la Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois jusqu'à la fusion avec la Caisse en 2013. Le quatrième et dernier chapitre trace les grandes lignes de l'évolution de la Caisse depuis 1993, des années marquées par la croissance et le changement.

Le Complexe Desjardins à Montréal.

1967-1976



UNE AMBASSADRICE : LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'EXPO 67

AUJOURD'HUI, EN TRAVERSANT LE PONT JACQUES-CARTIER POUR ENTRER SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL, ON PEUT VOIR, À DROITE, LE PARC D'ATTRACTONS LA RONDE ET, À GAUCHE, LA BIOSPHÈRE ET LE CASINO.

Il est facile d'oublier qu'il s'agit de traces bien tangibles d'un événement qui a marqué la mémoire collective : l'Exposition universelle de 1967. Avec la verdure qui couvre les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, il faut un certain effort d'imagination pour reconstituer mentalement toute l'animation et le modernisme qui les ont habités 50 ans plus tôt.

En portant le regard vers le centre-ville, on distingue aisément les tours du Complexe Desjardins. Peu de gens se souviennent que la Caisse Desjardins du Complexe Desjardins était, à l'origine, la Caisse populaire Desjardins de l'Expo 67.

Le pavillon du Québec à l'Expo 67 abrite aujourd'hui le Casino de Montréal. Au premier plan, on aperçoit le minirail.



« EN 67, TOUT ÉTAIT BEAU... »

La plupart des Québécois nés avant 1960 se souviennent avec nostalgie de l'Expo 67. Ils ont légué à ceux qui les ont suivis une image forte de l'événement qui se résume en quelques mots : ouverture sur le monde, jeunesse, dynamisme de Montréal et du Québec, espoir en l'avenir. En 2007, à l'occasion du 40^e anniversaire de l'événement, l'éditorialiste Mario Roy écrivait dans *La Presse* : « Dans l'ordre du cliché, tout a été dit sur cette gigantesque foire [...]. Or, les clichés, aussi exaspérants soient-ils, ne sont pas toujours faux. Expo 67 fut bel et bien tout ça.¹ »

L'accueil de 62 nations constitue en effet une ouverture sur le monde. Leur pavillon respectif permet d'entrer directement en contact avec leur culture. Cette « mondialisation » rime avec jeunesse, car le « baby-boom » a peuplé d'enfants, devenus depuis peu des adolescents, plusieurs pays occidentaux. En transcendant les frontières, ce phénomène démographique entraîne, chez les jeunes, une internationalisation des idées, des références et des cultures². Un pavillon leur est d'ailleurs spécifiquement dédié à l'Expo 67.

1. Mario Roy, « L'acte de foi d'Expo 67 », *La Presse*, 25 avril 2007, p. A24.

2. Ivan Carel, « L'Expo 67 et la jeunesse », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, no 1 (2008), p. 102.



En 1969, l'Union régionale de Montréal offre cette oeuvre pour décorer la station de métro Berri-De Montigny (aujourd'hui Berri-UQAM). Le métro compte parmi les projets d'envergure qui modernisent la ville avant la tenue de l'Expo 67.



Cette photo de Terre des Hommes figure sur des cartes de souhaits produites par l'Union régionale de Montréal en décembre 1967.

La tenue de cet événement contribue à la modernisation de Montréal. Plusieurs projets d'envergure sont lancés ou complétés dans les années précédentes : la Place Ville-Marie, la tour de la Bourse, la Place Bonaventure, le métro, le tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine³. Quant au chantier de l'Exposition universelle, il a des proportions pharaoniques. Des îles sont réaménagées et même créées de toutes pièces sur le fleuve Saint-Laurent, notamment grâce aux résidus de l'excavation pour le métro. En moins de trois ans, 847 édifices, 27 ponts et plus de 80 kilomètres de routes et de promenades sont construits⁴.

Ces quelques éléments suffisent pour comprendre l'optimisme qui anime les visiteurs et dont témoigne le message d'introduction du *Guide officiel*. L'objectif de Terre des Hommes, écrit le commissaire Pierre Dupuy, est de donner au visiteur « une explication du monde dans lequel nous vivons afin qu'il puisse se rendre compte que nous sommes tous solidaires les uns des autres, que ce qui divise les hommes est beaucoup moins important que ce qui les unit⁵ ».

3. France Vanlaethem, « Architecture et urbanisme : la contribution d'Expo 67 à la modernisation de Montréal », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, no 1 (2008), p. 121-133.

4. Claude Tessier, « 25 ans de souvenirs entre le passé et le futur. Terre des Hommes, une civilisation », *Le Soleil*, 28 avril 1992, p. A2.

5. Cité dans Pauline Curien, « Expo 67 : la découverte d'un Québec éblouissant », *Cap-aux-diamants*, no 89 (2007), p. 28.



Des représentants du Mouvement Desjardins et de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle lors de la signature de l'entente. De gauche à droite : **Jean-Claude Delorme**, secrétaire et conseiller juridique de l'Expo 67, **Léo-Paul Cabana**, dirigeant de l'Union régionale de Montréal, **Émile Girardin**, président de l'Union régionale, **G. Dale Rediker**, directeur finance et administration de l'Expo 67, **Ernest Chénier**, dirigeant de l'Union régionale et **Gaudiose Hamelin**, gérant de l'Union régionale. (Studio Allard)



Le pavillon de l'URSS et, au second plan, celui-ci des États-Unis devenu aujourd'hui la Biosphère.

La croyance en un progrès sans limites et en l'avènement d'un monde meilleur, voilà, peut-être, ce qui a fait l'unicité de ces journées entre le 28 avril et le 27 octobre 1967. Toujours en 2007, Mario Roy écrivait qu'il serait bien difficile de parvenir à une telle ambiance de nos jours, « simplement parce que la foi [...] en l'avenir, n'y est plus⁶ » ou y est moins, aurait-on envie d'ajouter.

Des raisons d'espérer, les Québécois en ont alors plusieurs. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), les conditions de vie se sont nettement améliorées pour la majorité. Au cours des 15 ans qui ont suivi, le salaire moyen a doublé et, à la faveur d'une faible inflation, le pouvoir d'achat s'est considérablement accru⁷. Sur le plan collectif, les années 1960 sont une période d'affirmation qu'on appellera la Révolution tranquille. L'État lance d'importants chantiers en lien avec le réseau routier, les écoles publiques et les barrages hydroélectriques. Les Québécois prennent conscience qu'ils peuvent accomplir de grandes choses.

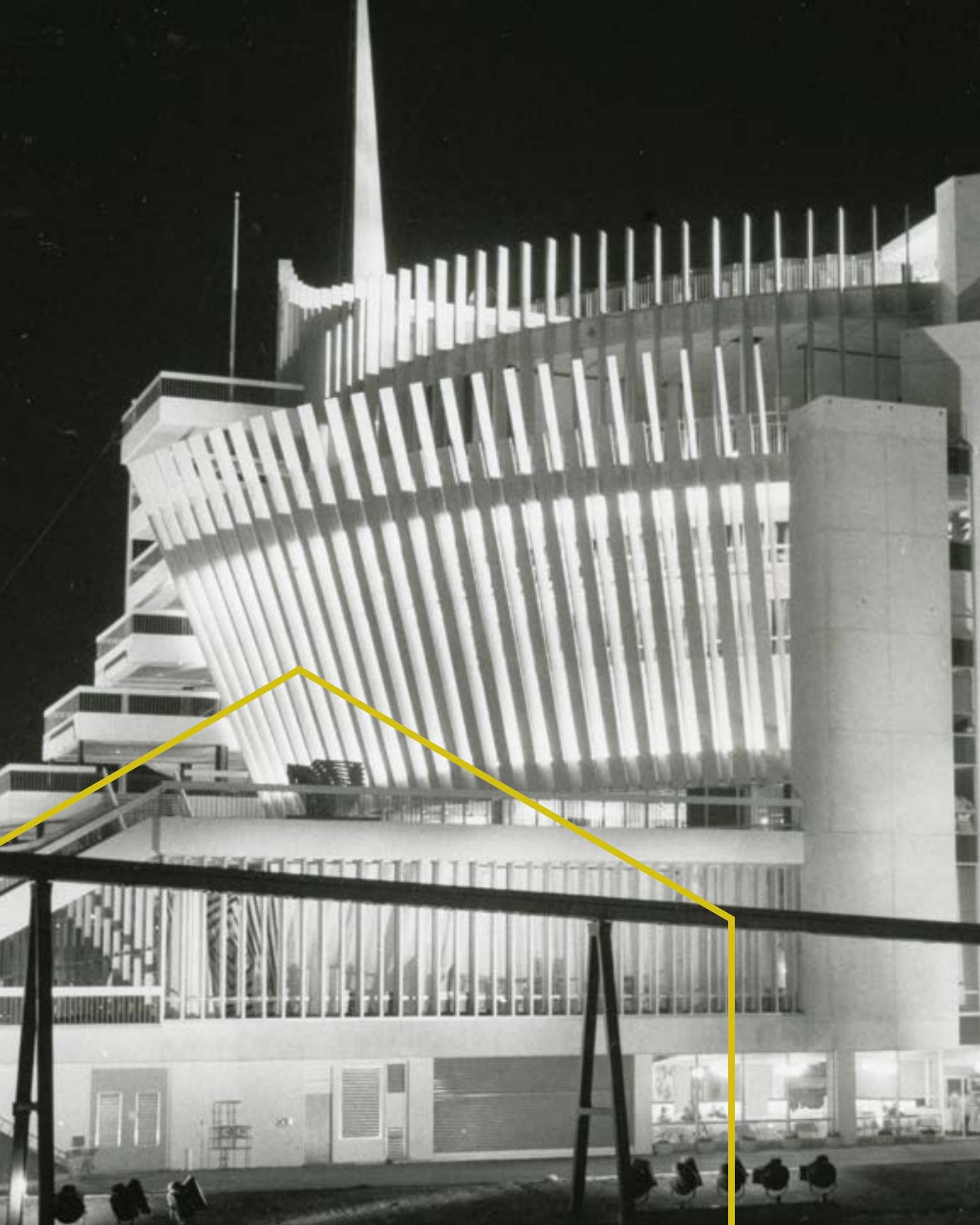
Le nationalisme aurait d'ailleurs influencé l'expérience vécue par les visiteurs québécois à l'Expo 67. Selon la chercheuse Pauline Curien, ils auraient attribué « au Québec les prouesses de l'Expo, alors que celle-ci, rappelons-le, était pour moitié financée par le gouvernement fédéral, et qu'elle était censée célébrer le centenaire de la confédération⁸ ».

Le bouillonnement qui caractérise cette période se prépare depuis plusieurs années. Fondé 60 ans auparavant, le Mouvement Desjardins compte parmi les outils économiques qui rendent possible de telles réalisations et vit lui aussi cet élan de modernisation et de croissance. Ses origines remontent à la fondation, le 6 décembre 1900, par Alphonse Desjardins, Dorimène Desjardins et une centaine de Lévisiens de la première coopérative d'épargne et de crédit en Amérique : la Caisse populaire de Lévis. Au cours des années suivantes, Desjardins répand cet outil de développement économique local dans tout le Québec, mais aussi en Ontario et aux États-Unis.

6. Mario Roy, « Les îles et le monde », *La Presse*, 26 avril 2007, p. A26.

7. Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain, T. II : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 308.

8. Pauline Curien, « Matérialisation et incarnation du grand récit du Québec moderne à Expo 67 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, no 1 (2008), p. 98.



1967-1976



*Le pavillon de la France
à l'Expo 67 abrite aujourd'hui
le Casino de Montréal.*

Après le décès d'Alphonse Desjardins en 1920, les dirigeants de plusieurs caisses forment des unions régionales afin de défendre leurs intérêts, de réaliser une inspection régulière dans les caisses et d'en fonder de nouvelles. Ces unions s'assemblent à leur tour au sein de la Fédération de Québec des unions régionales de caisses populaires Desjardins en 1932, complétant ainsi une structure à trois paliers : les caisses populaires, les unions régionales de caisses et la fédération des unions régionales. La Grande Dépression des années 1930 qui, dans un premier temps, affecte la situation financière des caisses et de leurs membres inspire, par la suite, un vaste mouvement d'organisation économique qui favorise l'essor des coopératives.

Dans les années 1940, les caisses investissent le secteur de l'assurance : la Société d'assurance des caisses populaires est fondée en 1944, suivie de l'Assurance-vie Desjardins en 1948. D'autres filiales sont créées ou acquises pour répondre à l'évolution des besoins financiers des membres à partir des années 1960. À la fin de cette décennie, la première publicité télévisuelle faite par le Mouvement Desjardins illustre parfaitement la diversification des services offerts. « Pop-sac-a-vie-sau-sec-fi-co-pin », récite une jeune Marie-Josée Taillefer. Ce truc mnémotechnique lui permet, confie-t-elle aux téléspectateurs, de retenir le nom des huit composantes qui forment alors le Mouvement Desjardins : la Fédération (pop), la Société d'assurance des caisses populaires (sac), l'Assurance-vie Desjardins (a-vie), La Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie (sau), La Sécurité, compagnie d'assurance générale (sec), la Société de fiducie du Québec (fi), l'Association coopérative Desjardins (co) et l'Institut coopératif Desjardins (pin).

En 1967, les 1 300 caisses populaires comptent plus de deux millions de membres et l'actif du Mouvement Desjardins a franchi le cap symbolique du milliard de dollars, trois ans plus tôt. Le groupe financier coopératif a le vent dans les voiles et voit dans l'Expo 67 une occasion d'affirmer au monde son existence et son dynamisme.

Dans la première publicité télévisuelle faite par le Mouvement Desjardins, la jeune Marie-Josée Taillefer illustre la diversification des services avec le truc mnémotechnique « Pop-sac-a-vie-sau-sec-fi-co-pin ».





Des représentants du Mouvement Desjardins lors de la signature de l'entente avec la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle.

Assis de gauche à droite : **Jean-Jacques Caron**, gérant de l'Union régionale de Trois-Rivières, **Émile Girardin**, président de l'Union régionale de Montréal, et **Napoléon Mackay**, gérant de l'Union régionale de Saint-Hyacinthe.

Debout de gauche à droite : **Normand Lemire**, gérant de l'Union régionale de Joliette, **René Croteau**, gérant adjoint de l'Union régionale de Québec, et **Gaudiose Hamelin**, gérant de l'Union régionale de Montréal. (Studio Allard)

UN PARI RISQUÉ

En mars 1963, les dirigeants de la Fédération des unions régionales discutent de l'Expo 67 pour la première fois. Ils songent à doter les caisses ou l'ensemble du mouvement coopératif d'un pavillon pour en faire connaître « les services rendus à la population » ainsi que la « contribution à l'économie canadienne⁹ ». Puis, cette question reste en suspens pendant deux ans. À l'été 1965, l'Union régionale des caisses populaires Desjardins de Montréal est approchée par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle pour offrir les services financiers sur le site. La réflexion est relancée et les négociations commencent.

A posteriori, on sait le succès que connaîtra l'Expo 67, mais il n'est pas assuré à ce moment-là et les sceptiques ne manquent pas. Lorsque les caisses membres de l'union régionale sont consultées à l'occasion de l'assemblée générale annuelle en octobre 1965, un délégué émet « certaines réserves » et suggère la prudence.

9. Archives Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ). Procès-verbaux (PV) du comité exécutif (CE) de la Fédération de Québec des unions régionales de caisses populaires Desjardins (FQURCPD), 28 mars 1963.

Un rapport d'une cinquantaine de pages vraisemblablement produit durant cette période permet de mieux comprendre cette attitude¹⁰. On y apprend, entre autres, que les faibles perspectives de rentabilité des services financiers à Terre des Hommes ont amené les banques à décliner la demande de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle. Les caisses montréalaises considèrent surtout le « prestige¹¹ » que ce projet peut apporter et donnent leur aval en acceptant la possibilité d'un déficit de 200 000\$. Il s'agit donc d'un pari risqué.

La Caisse populaire Desjardins de l'Expo 67 est fondée à Montréal le 3 octobre 1966. Au début du XX^e siècle, Alphonse Desjardins fondait des caisses là où il était invité à le faire, car il souhaitait que l'initiative vienne du milieu. La Caisse constitue peut-être l'une des premières et seules exceptions à cette approche. Il ne pouvait en être autrement : pour répondre à la demande de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle qui comprenait des conditions d'opération spéciales, l'initiative ne pouvait venir que des instances du Mouvement Desjardins.

La déclaration de fondation témoigne de la singularité de la Caisse. Des membres du conseil d'administration de la Fédération et de l'union régionale, des hauts gestionnaires et près d'une centaine de gérants de caisse de la région montréalaise y apposent leur signature. On y retrouve plusieurs personnages importants de l'histoire du Mouvement Desjardins : Cyrille Vaillancourt, Émile Girardin, Rosario Tremblay, Paul-Émile Charron, René Croteau, Alfred Rouleau et François Adam. Tout le Mouvement Desjardins participe à cette fondation. Les fondateurs proviennent des quatre coins du Québec : de Maria à Amos, en passant par Lévis, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe. Alors que les caisses ont généralement pour territoire une paroisse à cette époque, celle-ci dessert l'ensemble de la province.

10. Archives FCDQ. Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec (FMO), dossier 50847. « Possibilité pour les caisses populaires d'être l'organisme bancaire sur le site de l'Exposition universelle de 1967 », 54 p. Ce document n'est ni signé, ni daté.

11. Émile Girardin, « La Caisse populaire Desjardins à l'Expo 67 », *Revue Desjardins*, vol. 33, no 6-7 (1967), p. 114.

Au terme de l'Expo 67, on écrira avec raison : « La Caisse populaire Desjardins de l'Expo 67 représentait les 1 300 caisses affiliées, les dix unions régionales, la Fédération de Québec et tous les organismes du Mouvement Desjardins.

Elle n'était pas seule puisque tous ces organismes en étaient membres.¹² »

Elle était l'ambassadrice du Mouvement Desjardins dans ce microcosme de la planète qu'était Terre des Hommes.

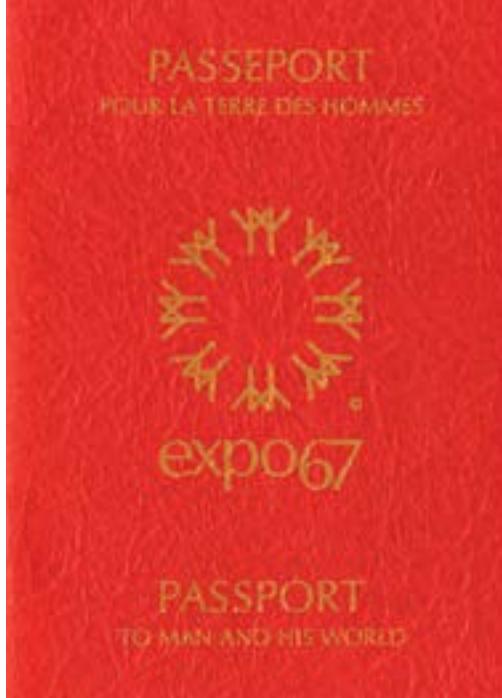
Après la signature de la déclaration de fondation, on élit les membres du conseil d'administration, du conseil de surveillance et de la commission de crédit. Les dirigeants de la nouvelle caisse sont les mêmes que ceux de l'Union régionale de Montréal. La présidence est confiée au président de l'union, Émile Girardin, tandis que le poste de directeur général, appelé « gérant » à cette époque, est occupé par un gestionnaire de l'union, François Richard. Dans une volonté d'être une institution de l'ensemble du Mouvement Desjardins s'ajoutent au conseil d'administration trois représentants provenant des unions régionales de Saint-Hyacinthe, Joliette et Trois-Rivières.

Une conférence de presse est organisée le 3 novembre 1966 pour faire connaître cette nouvelle institution au public. Le lendemain, le journal *La Presse* annonce que la Caisse assurera « la moitié des services financiers de l'Expo » : elle gèrera la paie des employés, tandis qu'une banque a obtenu *in extremis* la gestion des comptes des concessionnaires¹³. Le journaliste rapporte des questionnements quant à la part sociale de 5\$ que les employés devront payer pour devenir membres de la Caisse. L'Union régionale de Montréal décide peu de temps après de la défrayer¹⁴, mais cela illustre les interrogations qui émergent sur la nature coopérative de la Caisse.

12. « La Caisse populaire Desjardins de l'Expo 67 », *La Presse*, 4 novembre 1967, p. 15.

13. Raymond Grenier, « Les caisses populaires assureront la moitié (au moins) des services financiers de l'Expo », *La Presse*, 4 novembre 1966. Cyrille Vaillancourt écrit au premier ministre canadien, Lester B. Pearson, pour se plaindre de cette arrivée tardive d'une banque qui retire ainsi à la Caisse une partie des activités prévues sur le site de l'Expo 67. Archives FCDQ. Bobine 10802. Lettre de Cyrille Vaillancourt à Lester B. Pearson, 6 juin 1966. Identique à celui de la Caisse, le pavillon de la banque existe toujours. Il est situé à proximité de la Biosphère.

14. Archives FCDQ. PV du conseil d'administration (CA) de l'Union régionale de Montréal (URM), 29 novembre 1966.



Un passeport pour
Terre des Hommes.

La prévente des passeports pour l'Expo 67 par le biais des caisses à travers le Québec soulève également un certain nombre de questions. Avant de se lancer dans cette opération qui engendre des profits, le Mouvement Desjardins fait des vérifications sur son « caractère légal et coopératif¹⁵ ». Les ventes de billets effectuées par les caisses totaliseront 4 M\$, dépassant rapidement et largement leur objectif de départ¹⁶. Pour saisir l'importance de ces résultats, rappelons que le « Livret-prime pour adultes » comprenant deux passeports coûte 8\$ en prévente, plutôt que 12\$, et que celui pour enfants coûte 3,90\$, plutôt que 5,25\$. « À elles seules, les caisses populaires Desjardins du Québec [...] ont vendu autant de passeports que toutes les banques canadiennes ensemble¹⁷ », affirme le président de l'Union régionale de Montréal.

Des billets de faveur sont envoyés à différents partenaires et dignitaires, dont le Général de Gaulle. « Les deux passeports pour l'Exposition de Montréal que vous venez de m'adresser sont à mes yeux un témoignage de l'amitié du Québec pour la France¹⁸ », écrit le président français à Émile Girardin. Le Mouvement Desjardins se positionne donc comme un partenaire de l'événement et affiche la ferme volonté de contribuer à sa façon à en faire un succès.

15. Archives FCDQ. PV du CA de la FQURCPD, 16 août 1965. Archives FCDQ. Bobine 10802. Lettre de Guy Hudon à Cyrille Vaillancourt, 4 septembre 1965.

16. Archives FCDQ. Rapport annuel (RA) de l'URM, 1967, p. 1.

17. Jacques Lamarche, *Émile Girardin. Éminent éducateur, clairvoyant coopérateur (1895-1982)*, [Lévis], CCPEDQ, 1983, p. 152.

18. Archives FCDQ. FMO, dossier 50845. Lettre du Général de Gaulle à Émile Girardin, 26 octobre 1966.

UNE VISITE À L'EXPO 67

La Caisse est officiellement inaugurée le 27 avril 1967, la veille de l'ouverture de l'Exposition universelle. Dès le lendemain, le visiteur qui se rend à Terre des Hommes peut repérer une première « succursale » de la Caisse à la Place d'accueil qui borde l'autoroute Bonaventure. Les services financiers suivants y sont offerts : mandats, traites, virement de fonds au Canada et à l'étranger, chèques de voyage, change de devises étrangères et change de la petite monnaie.

Pour rejoindre le site principal, le visiteur monte à bord de l'Expo Express. Le train se met en branle et les passagers peuvent admirer, à leur droite, Habitat 67 où un appartement a été loué par la Caisse pour accueillir des administrateurs de caisse et de l'Union régionale de Montréal¹⁹. Les wagons traversent alors le fleuve, enjambé par le pont de la Concorde, pour atteindre la pointe de l'île Sainte-Hélène. Ce secteur accueille une autre « succursale » et l'un des trois « kiosques » de la Caisse où est offert le service de change de la petite monnaie.

19. Archives Caisse Desjardins du Complexe Desjardins (CDCD). PV du CA de la Caisse populaire Desjardins de l'Expo 67 (CPDE), 30 mars 1967.



La Caisse est officiellement inaugurée le 27 avril 1967, la veille de l'ouverture de l'Expo 67.



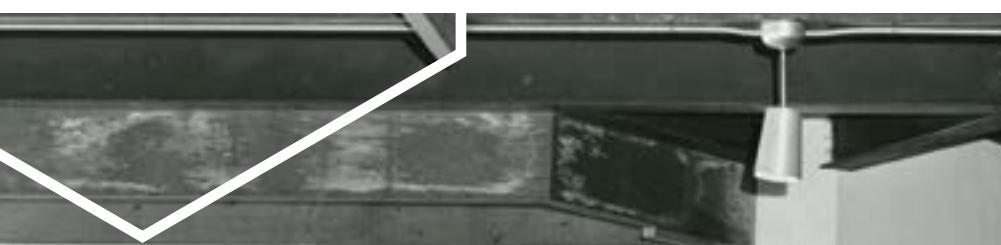
Le kiosque de la Caisse à la Ronde.

En demeurant à bord de l'Expo Express, le visiteur atteint l'île Notre-Dame où se trouve, en plus d'un « kiosque », le pavillon principal de la Caisse. Construit, aménagé, entretenu et décoré par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, le bâtiment a une forme dodécagonale, c'est-à-dire une sorte de cercle à 12 côtés. Situé au cœur de l'île, à mi-chemin entre les pavillons emblématiques de la France et de l'URSS, l'emplacement est facilement accessible, desservi par deux stations de vaporetto qui sillonnent, comme à Venise, les canaux aux côtés de gondoles. Aux services offerts dans les trois succursales s'ajoute la possibilité pour les visiteurs et surtout les employés de l'Expo 67 d'y ouvrir un compte courant et un compte d'épargne. En poursuivant le trajet du train, le visiteur arrive enfin à la Ronde où se trouvent également une « succursale » et un « kiosque » de la Caisse²⁰.

20. La plupart de ces informations sont tirées de la « Convention entre la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 et la Caisse populaire Desjardins de l'Expo », signée le 28 octobre 1966. Archives FCDQ. FMO, dossier 50844.



Réception à l'appartement 228 d'Habitat 67, après l'inauguration de la Caisse.



La succursale de la Caisse à la Place d'accueil.



Pendant toute la durée de l'événement, la Caisse est ouverte chaque jour de 9 h 30 à 21 h 30. « Pour balancer nos comptes de caisses, il nous fallait travailler la nuit. Il est arrivé sept à huit fois que nous avons dû passer la nuit entière ici²¹ », raconte le gérant adjoint. Au total, 182 employés ont travaillé à ces différents emplacements de même qu'à la succursale des bureaux de l'administration pour offrir les services financiers durant l'événement. Ils s'attireront des éloges de plusieurs visiteurs²².

21. Édouard-A. Tardieu, « La Caisse populaire sur la Terre des Hommes », *Revue Desjardins*, vol. 35, no 1 (1969), p. 16.

22. Archives FCDQ. FMO, dossier 50847. Lettre de G.D. Rediker à Émile Girardin, 10 janvier 1967[8].



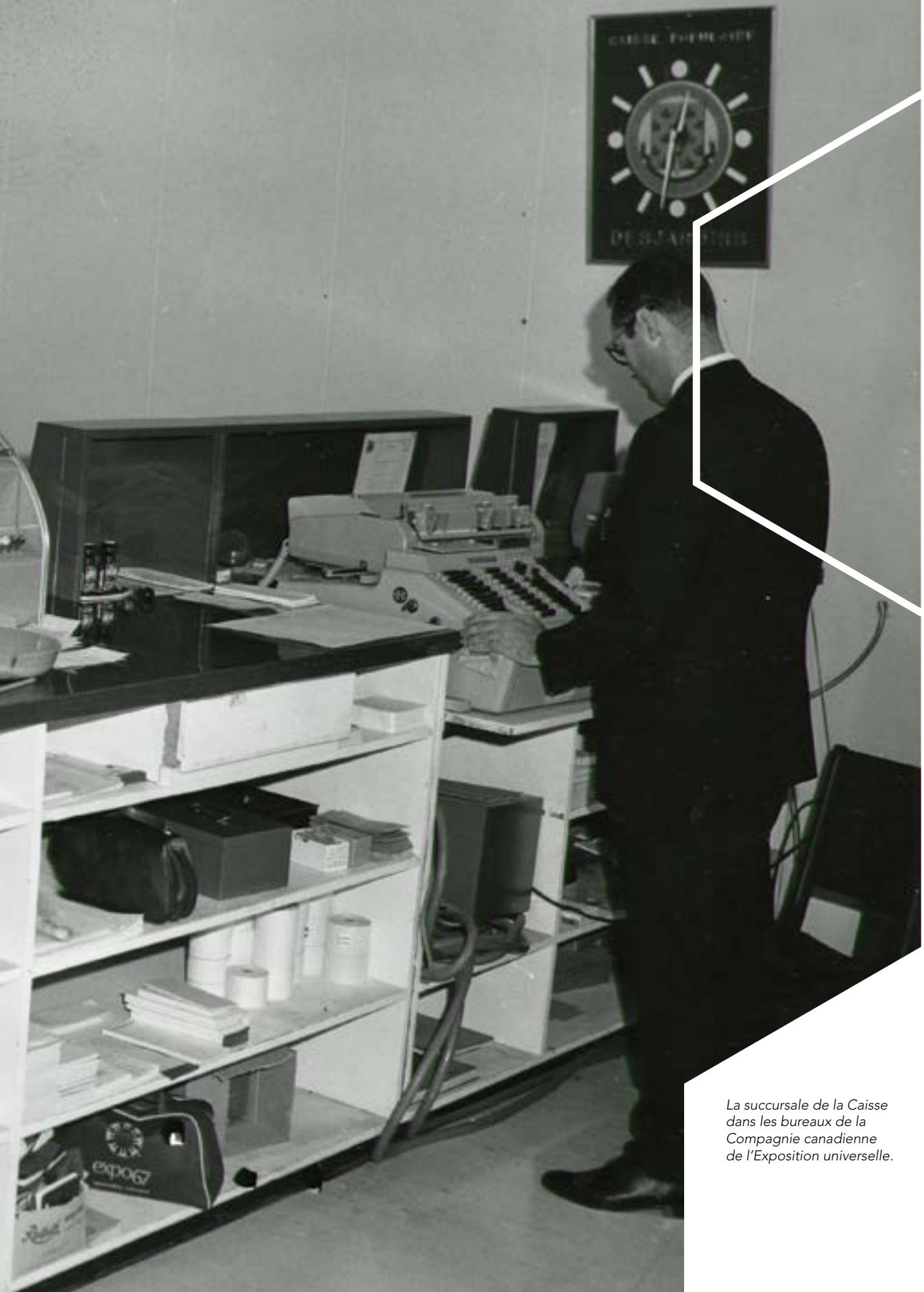
Construit, aménagé, entretenu et décoré par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, le siège social de la Caisse a une forme dodécagonale, c'est-à-dire une sorte de cercle à 12 côtés.
(Studio Allard)



1967-1976

31 | CHAPITRE 1

La succursale de la Caisse
dans les bureaux de la
Compagnie canadienne
de l'Exposition universelle.



UNE PREMIÈRE À L'ÉCHELLE CANADIENNE : LE TÉLÉTRAITEMENT DES DONNÉES

La Caisse suscitera beaucoup de fierté au sein du Mouvement Desjardins, notamment parce qu'elle réalise une première à l'échelle canadienne : le télétraitements des données dans le secteur financier²³. Il s'agit d'une étape importante dans la course à la mécanisation des opérations, non seulement dans le Mouvement Desjardins, mais dans toute l'industrie bancaire canadienne.

L'intérêt pour l'automatisation est né de l'usage grandissant des chèques dans les années 1950, mais les banques constatent que plusieurs tâches répétitives pourraient être automatisées²⁴. Dans les caisses, par exemple, la tenue des cartes de capital social, d'épargne et de prêts des membres en fonction des dépôts, des remises et des intérêts représente un travail énorme qui laisse place à l'erreur humaine. Les plus prospères commencent à se procurer des machines comptables électroniques, mais le manque d'uniformité et les coûts importants posent problème. À l'automne 1965, le « Comité provincial d'étude des besoins de la mécanisation » est créé pour se pencher sur cette question.

Dans ce contexte, l'utilisation d'un système de traitement « en direct » pour les comptes d'épargne à la Caisse constitue véritablement une percée. Toutes les transactions normales faites par un sociétaire sont traitées par ce système, dont la programmation permet d'effectuer le calcul des intérêts et des frais d'administration et d'obtenir des rapports périodiques²⁵. Différentes compagnies cherchant à s'imposer dans ce nouveau marché, cette technologie est installée gratuitement par Burrough's qui vise à se donner une longueur d'avance sur ses concurrents.

Cette expérience technologique qui cadre parfaitement avec l'esprit de l'Expo 67 démontre le dynamisme du Mouvement Desjardins et constitue un jalon incontournable dans les recherches pour l'automatisation. Elle prouve que l'informatique est la voie de l'avenir, mais qu'il faut adapter la technologie

23. Archives FCDQ. RA de la FQURCPD, 1967.

24. Nicole Giroux, *Changement stratégique dans une institution. Le cas Visa Desjardins*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 1993, p. 76.

25. Archives CDCD. PV du CA de la CPDE, 28 décembre 1966. Archives FCDQ. FMO, dossier 50844, « Burroughs Business Machines Ltd. Extrait ».

aux besoins spécifiques des caisses plutôt que d'adopter intégralement le système de l'un ou l'autre des manufacturiers²⁶.

Ce constat est important, car il amène le Mouvement Desjardins à faire le choix de développer sa propre solution technologique. Quelques années de travail seront nécessaires, puis un système de télétraitements est lancé en partenariat avec IBM en 1970 : le Système intégré des caisses (SIC). Le Mouvement Desjardins qui a avancé plus lentement que les autres en développant sa technologie prend une longueur d'avance, car il s'agit, selon ses concepteurs, du premier système au monde à automatiser toutes les opérations du cycle comptable²⁷.

26. Archives SHAD. Vidéo de l'entrevue de Simon L'Heureux par Guy Cameron, 29 septembre 1994.

27. Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins, T. III : De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971*, Montréal, Québec Amérique, 1998, p. 346.



Sur cette photo de l'intérieur de locaux de la Caisse, on aperçoit les terminaux de la compagnie Burrough's.

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE TERRE DES HOMMES : UN AVENIR À DÉFINIR

L'Expo 67 prend fin le dimanche 29 octobre 1967. Avec ses 50 millions de visiteurs, l'événement a été incontestablement un succès. La vocation future du site, dont l'existence devait être éphémère, suscite des discussions avant même sa fermeture. Très rapidement, le maire Jean Drapeau émet l'idée d'en faire une attraction permanente. L'Exposition Terre des Hommes sera ouverte au public durant la saison estivale jusqu'en 1981.

À la Caisse, c'est également l'heure du bilan et de la réflexion sur l'avenir, mais une conclusion s'impose aux yeux des administrateurs : il s'agit d'un « succès [qui] dépasse toutes les prévisions²⁸ ». Contrairement à ce qui avait été anticipé, et contrairement à l'Expo 67 elle-même qui enregistre un déficit de 200 M\$, la Caisse affiche un léger surplus²⁹. Les « opérations de change étranger ont été beaucoup plus considérables³⁰ » que ce qui avait été prévu : la Caisse aurait manipulé près de 30 M\$ en devises étrangères.

Dans les jours qui suivent la clôture, les administrateurs de l'union régionale se montrent favorables à la demande de la Ville de Montréal de poursuivre

28. Archives CDCC. PV du CA de la CPDE, 28 octobre 1967.

29. *Ibid.*, 29 février 1968.

30. Archives FCDQ. PV de l'AGA de l'URM, 25 octobre 1969.



En 1970, le nom de la coopérative change : elle devient la Caisse populaire Desjardins de Terre des Hommes.



En 1970, on envisage de déménager la Caisse dans l'édifice de la Société de fiducie, une institution du Mouvement Desjardins, qui borde la place d'Armes dans le Vieux-Montréal.

les activités de la Caisse à l'été suivant. Un contrat pour les services financiers et la vente de passeports de la prochaine édition de Terre des Hommes est signé par les deux parties à l'hiver 1968.

Un comité est cependant mis sur pied pour définir l'avenir à long terme de la Caisse. On vise une implantation rentable et permanente au centre-ville de Montréal. En mai 1968, une étude de rentabilité est réalisée pour un emplacement sur University, près de l'intersection avec Dorchester (aujourd'hui boulevard Robert-Bourassa et boulevard René-Lévesque).

Deux ans plus tard, un déménagement est envisagé dans l'édifice de la Société de fiducie, une institution du Mouvement Desjardins, qui borde la place d'Armes dans le Vieux-Montréal³¹. Le projet est cependant écarté et la réflexion se poursuit.

Pendant ce temps, la Caisse continue d'offrir ses services aux visiteurs de l'île Notre-Dame durant l'été avec l'appui financier de la Ville³². Le nom de la coopérative est changé en 1970 pour refléter cette réalité : elle devient la Caisse populaire Desjardins de Terre des Hommes. Quant à l'Union régionale de Montréal, elle continue de s'associer à la prévente des passeports, ce qui lui a permis d'accumuler une somme intéressante.

31. Archives FCDQ. PV du CA de l'URM, 27 janvier 1970.

32. Archives FCDQ. PV du CA de l'URM, 17 mars 1970. Après son déménagement au Complexe Desjardins, la Caisse maintient un comptoir à Terre des Hommes pendant cinq années. Archives CDDC. PV du CA de la Caisse populaire Place Desjardins (CPPD), 10 mars 1980.

UN HÉRITAGE DE L'EXPO 67 : LA FONDATION ÉMILE-GIRARDIN

Une question est restée en suspens parmi toutes celles qui ont été soulevées lorsque le Mouvement Desjardins a choisi de participer à l'Expo 67 : que faire des profits réalisés sur la vente des billets ? L'idée de les utiliser à des fins sociales est apparue très tôt. En juillet 1967, un dirigeant de l'Union régionale de Montréal suggère de les utiliser pour un projet de rénovation urbaine³³. En attente d'un projet structurant, l'argent est mis de côté, tout comme les recettes provenant des éditions 1968 et 1969 de Terre des Hommes.

Le 6 septembre 1969, un banquet est organisé pour souligner le 50^e anniversaire d'implication d'Émile Girardin au sein des caisses. Des ministres des gouvernements fédéral et provincial de même que le maire de Montréal, Jean Drapeau, lui rendent hommage. Le comité organisateur songe à mettre sur pied une fondation vouée à l'éducation, une cause qui cadre parfaitement avec son parcours et avec les valeurs coopératives³⁴. Les bénéfices recueillis lors de cet événement constituent un premier apport à la mise de fonds initiale de la Fondation Émile-Girardin.

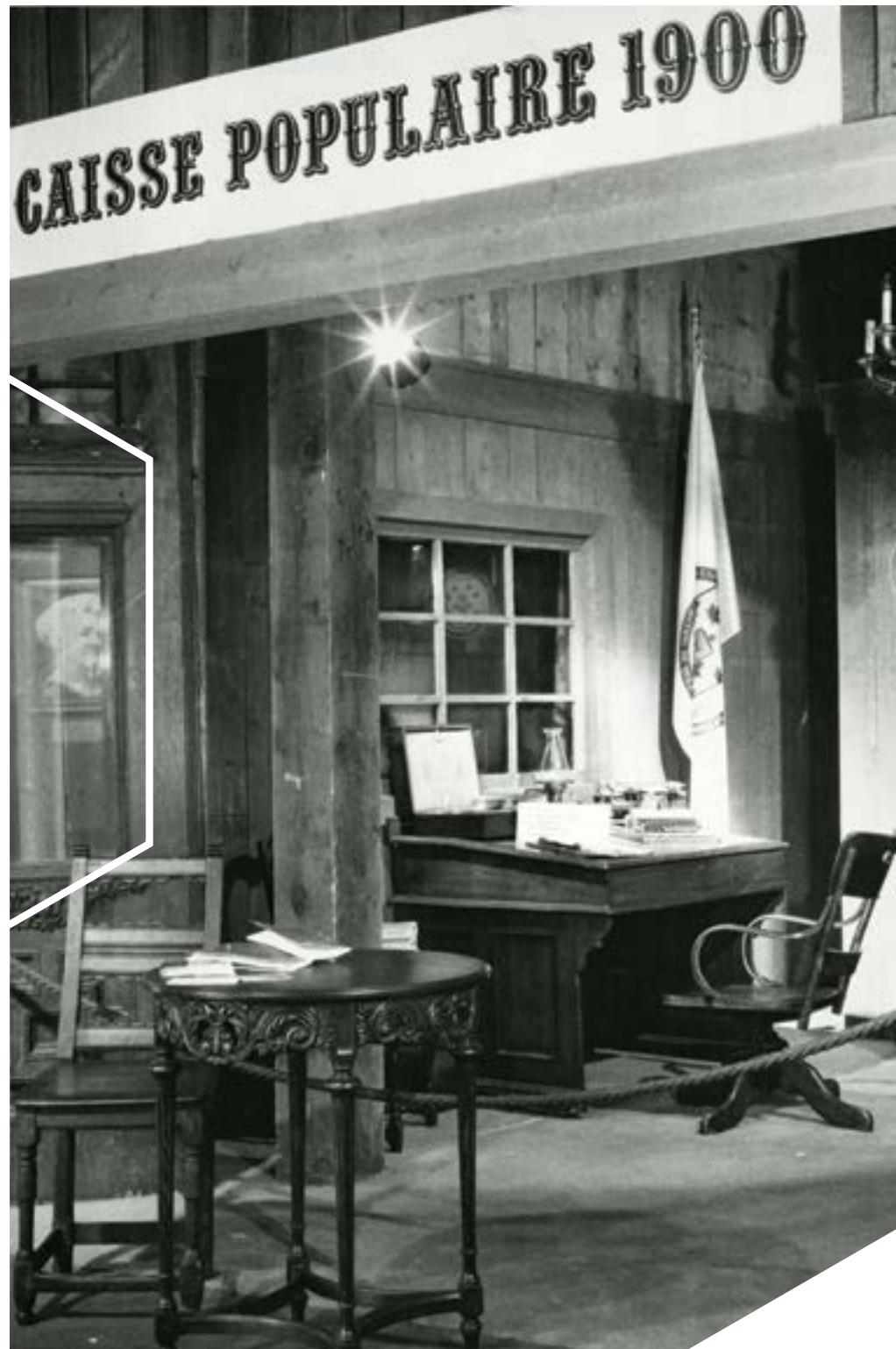
Quelques semaines plus tard, à l'assemblée générale annuelle de l'union régionale, ce projet est jugé digne de recevoir une bonne partie des profits réalisés avec la vente des passeports de Terre des Hommes. Les bénéfices totalisant près de 600 000\$ qui avaient été mis de côté sont inclus dans les revenus de l'union régionale. Une réserve « Terre des Hommes » de 75 000\$ est créée pour assurer les activités futures de la Caisse et 290 000\$ sont versés à la mise de fonds de la fondation³⁵.

Officiellement lancée le 21 mai 1970 en clôture du XI^e congrès provincial des caisses populaires tenu à Montréal, cette fondation vise à promouvoir l'éducation et la recherche dans les domaines coopératif, économique, financier et social en accordant des bourses individuelles ainsi que des subventions à des institutions.

33. Archives FCDQ, PV du CA de l'URM, 13 juillet 1967.

34. « La Fondation Émile Girardin », *Revue Desjardins*, vol. 35, no 8 (1969), p. 197.

35. Archives FCDQ, PV du CA de l'URM, 29 novembre 1969.



En 1970, le Mouvement Desjardins commande le réaménagement du pavillon des provinces de l'Ouest sous la thématique « Les légendes du Québec ». On y retrouve entre autres une reconstitution du bureau d'Alphonse Desjardins au début du siècle.



Émile Girardin, président de la Caisse de 1966 à 1975, a présidé l'Union régionale de Montréal et la Fédération de Québec des unions régionales.

PERSONNAGE INCONTOURNABLE DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT DESJARDINS, ÉMILE GIRARDIN EST NÉ LE 28 NOVEMBRE 1895 À YAMACHICHE, PRÈS DE TROIS-RIVIÈRES. IL S'INSTALLE À MONTRÉAL POUR FAIRE SES ÉTUDES, PUIS IL DEVIENT ENSEIGNANT ET DIRECTEUR D'ÉCOLE. À PARTIR DE 1939, IL OCCUPE DIFFÉRENTES FONCTIONS À LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL JUSQU'À SA RETRAITE EN 1960.

Ce parcours professionnel s'accompagne d'une implication au sein des caisses populaires. En 1919, il participe à la fondation de la Caisse populaire de Sainte-Clothilde et en assume la direction générale alors qu'il n'a pas encore 25 ans. Il devient administrateur de l'Union régionale de Montréal à partir de 1926, puis directeur général une dizaine d'années plus tard, poste qu'il occupe pendant près de 30 ans. Il s'illustre en particulier dans les années 1950 avec la relance des caisses scolaires qui constitue, à bien des égards, son œuvre maîtresse. Il est président de l'union régionale de 1954 à 1971 et de la Fédération de Québec des unions régionales de 1959 à 1972. Il demeure à la tête de la Caisse populaire Desjardins de Terre des Hommes jusqu'en 1975.

1967-1976

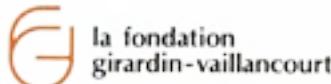
Dans la deuxième moitié de la décennie, cet organisme de l'Union régionale de Montréal devient une composante de l'ensemble du Mouvement Desjardins. Un premier changement de nom reflète cette réalité, alors qu'elle devient la Fondation Girardin-Vaillancourt pour honorer également la mémoire de Cyrille Vaillancourt, directeur général de la Fédération de 1932 à 1969. Depuis 1986, elle est connue sous le nom de Fondation Desjardins.

L'Exposition universelle de Montréal a profondément marqué l'histoire du Québec, mais aussi du Mouvement Desjardins qui a été un artisan de ce succès par la vente des passeports et la présence de la Caisse. Lieu de la première expérience de télétraitements dans le secteur financier au Canada, celle-ci représente un jalon incontournable de l'innovation technologique au sein du Mouvement Desjardins. Créée spécialement pour un événement de 183 jours, elle est d'abord conçue pour être une expérience éphémère, mais son succès est tel que son existence se prolonge. Les années suivantes lieront la Caisse à la création de la Fondation Émile-Girardin, puis à un autre événement marquant dans l'histoire du Mouvement Desjardins : la construction du Complexe Desjardins.

- 1) Le premier logo de la Fondation.
- 2) En 1975, la Fondation Émile-Girardin devient la Fondation Girardin-Vaillancourt.
- 3) En 1986, la Fondation Girardin-Vaillancourt devient la Fondation Desjardins.



1



2



3

La Fondation Émile-Girardin est officiellement lancée le 21 mai 1970. On aperçoit, de gauche à droite : Gaudiose Hamelin, gérant de l'Union régionale de Montréal, Jean-Paul Labelle, vice-président de l'Union régionale, Émile Girardin, président de l'Union régionale, et Gilles Tittley, directeur Service de l'éducation à l'Union régionale.



1976-1993



D'UNE TERRE DES HOMMES À L'AUTRE : LA CAISSE POPULAIRE PLACE DESJARDINS

UNE « "TERRE DES HOMMES" AU CŒUR DE LA VILLE³⁶ », VOILÀ COMMENT EST DÉCRIT LE PROJET DU COMPLEXE DESJARDINS LORS DU LANCEMENT DES TRAVAUX EN 1972.

Cette référence à l'Expo 67 est significative à plusieurs égards. Elle illustre combien cet événement a marqué les esprits et rend compte des ambitions qui animent les promoteurs de ce projet immobilier. De plus, elle fait le lien entre la première mouture de la coopérative, la Caisse populaire Desjardins de l'Expo 67, et la seconde après son déménagement au Complexe Desjardins, la Caisse populaire Place Desjardins.

36. « Place Desjardins inc. dans toute son ampleur », *Revue Desjardins*, vol. 38, no 5 (1972), p. 47.

Maquette du projet du Complexe où l'on voit le toit transparent de la place.

LE COMPLEXE DESJARDINS : UN SYMBOLE D'AFFIRMATION

Dans les années 1960, une caisse a pignon sur rue dans l'ensemble des communautés au Québec où elle est, bien souvent, la seule institution financière. Cette présence physique s'avère encore plus importante dans les villes où se trouve une union régionale, comme Trois-Rivières, Joliette ou Rimouski. Berceau des caisses, la ville de Lévis voit se regrouper au fil du temps les sièges sociaux des principales composantes du Mouvement Desjardins au sein de la Cité Desjardins, un projet lancé à l'été 1960 par Alfred Rouleau, alors directeur général de l'Assurance-vie Desjardins.

À Montréal, la situation est bien différente. Au moment où la métropole se transforme et se modernise avec de vastes chantiers et l'apparition de gratte-ciel modernes, la présence du Mouvement Desjardins y est plutôt « dispersée » et passe « presque inaperçue³⁷ ». Pourtant, quatre composantes importantes du groupe financier coopératif y ont leur siège social : l'Union régionale de Montréal, La Sauvegarde, la Société de fiducie et La Sécurité.

Les caisses populaires montréalaises ont été parmi les premières à se rassembler au sein d'une union régionale. Fondée le 27 juin 1924, l'Union régionale des caisses populaires Desjardins du district de Montréal a occupé différents locaux

37. « Au cœur de Montréal, le complexe Desjardins est présent depuis dix ans », *Revue Desjardins*, vol. 52, no 3 (1986), p. 18.



De 1953 à 1976, le siège social de l'Union régionale de Montréal est au 8175, boulevard Saint-Laurent.

avant la construction de son siège social en 1953. Situé au 8175, boulevard Saint-Laurent, il est loin du centre-ville et ses dimensions originales sont modestes. La prospérité économique et le développement des caisses vont rapidement obliger des agrandissements, la location d'autres espaces et l'achat d'un immeuble adjacent auquel il sera relié par une passerelle³⁸.

Entre août 1962 et novembre 1963, le Mouvement Desjardins effectue, coup sur coup, les trois premières acquisitions de son histoire. La toute première est la compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde, créée en 1901, à peine quelques mois après la fondation de la Caisse populaire de Lévis. Son siège social sur la rue Notre-Dame, près de l'hôtel de ville de Montréal, loge également la Société de fiducie du Québec après son acquisition par le Mouvement Desjardins en janvier 1963. Quant à La Sécurité, compagnie d'assurance de dommages et troisième acquisition, effectuée en novembre 1963, elle est à proximité, sur la rue Saint-Jacques.

Dès 1965, ces quatre acteurs montréalais du Mouvement Desjardins envisagent la cohabitation et entreprennent des études en ce sens. En août 1968, des journaux annoncent la construction éventuelle d'un « Complexe Desjardins dans la métropole³⁹ ». Il faut cependant attendre encore deux ans avant l'annonce officielle le 14 avril 1970, puis deux autres années s'écoulent avant le lancement des travaux.

Le Complexe ne vise pas seulement à renforcer la présence du Mouvement Desjardins à Montréal, il se veut un symbole d'affirmation à plus grande échelle. Au début des années 1970, les caisses demeurent aux yeux de plusieurs « de sympathiques bas-de-laine de quartier⁴⁰ », mais cette perception commence à évoluer. Au cours de la décennie précédente, bon nombre d'entre elles sont devenues propriétaires de leurs locaux. L'immeuble « incarne [...] la réussite financière de la caisse populaire et marque son entrée parmi les forces économiques de la localité⁴¹ ».

38. Émile Girardin, *Historique de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins*, Montréal, URM, 1974, p. 22.

39. « Un complexe Desjardins dans la métropole », *L'Action*, 8 août 1968, p. 3.

40. Hélène Matte, « Un regard sur Place Desjardins », *Revue Desjardins*, vol. 47, no 5 (1981), p. 31.

41. Yvan Rousseau et Roger Levasseur, *Du comptoir au réseau financier. L'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*, Montréal, Boréal, 1995, p. 191.



Cette affirmation se transpose parfaitement pour le Complexe Desjardins à l'échelle québécoise et même canadienne, puisqu'il s'agit alors du plus important complexe immobilier au Canada sur le plan de la superficie. Avec cette construction, le Mouvement Desjardins manifeste sa force économique et son dynamisme. Il s'agit aussi d'un symbole d'affirmation pour tous les Québécois. Un communiqué de presse souligne que la conception, la planification, la construction et la location sont confiées à des « talents bien de chez-nous⁴² ».

La construction du Complexe Desjardins est lancée en 1972.

Cet immense projet immobilier comprend 3 tours de bureaux de 28, 35 et 40 étages de même qu'un hôtel de plus de 600 chambres. Le gouvernement provincial participe à sa construction et à sa propriété à la hauteur de 49 %, remplaçant ainsi le gouvernement fédéral qui avait d'abord été envisagé comme partenaire⁴³. Réalisée dans un contexte de forte inflation, la construction qui

42. Archives FCDQ. Place Desjardins, *Communiqué de presse*, vol. 1, no 2 (mars 1972), p. [7].

43. L'État québécois sera partenaire jusqu'en 1992 lorsque le Mouvement Desjardins rachètera ses parts. Isabelle Paradis, « Le complexe Desjardins, 30 ans déjà ! », *Mes finances - Ma caisse*, vol. 43, no 1 (2006), p. 5.

avait été évaluée au départ à 100 millions de dollars en coûtera le double, ce qui fera couler beaucoup d'encre, d'autant plus que le projet ne fait pas l'unanimité. Certains reprochent au Mouvement Desjardins « de mettre de l'argent dans un monument plutôt que de construire des habitations à loyer modique⁴⁴ ».

Le Complexe Desjardins prend place sur un terrain de 347 000 pieds carrés dans le quadrilatère formé par les rues Jeanne-Mance, Sainte-Catherine, Saint-Urbain et le boulevard Dorchester (aujourd'hui le boulevard René-Lévesque). Les études préliminaires montrent que « le centre de gravité des institutions Desjardins dans la région métropolitaine⁴⁵ » se trouve à proximité de la Place des Arts. Cette information s'avère utile pour convaincre les différents partenaires au sein du Mouvement Desjardins, car certains prônent plutôt une construction à Longueuil ou à Montréal-Est⁴⁶.

Le choix de l'emplacement traduit également une volonté de contribuer à l'expansion du centre-ville, traditionnellement anglophone, vers l'est, un secteur davantage associé aux francophones. Le directeur général de Place Desjardins inc., Daniel Wermenlinger, explique en 1976 : « Le Complexe Desjardins [...] est une sorte de pont entre l'est et l'ouest de la ville. [Un] trait d'union tant au plan géographique qu'au plan sociologique⁴⁷ ». Avec l'édifice Hydro-Québec, il fait la liaison entre les premiers gratte-ciel montréalais, comme la Place Ville-Marie, et les nouvelles constructions de l'autre côté du boulevard Saint-Laurent, dont la Maison de Radio-Canada et le campus de l'Université du Québec à Montréal qui apparaît durant cette période. En s'ajoutant à la Place des Arts, le Complexe Desjardins devait également créer, dans la vision de ses concepteurs, un axe de développement nord-sud qui se traduira avec la mise en chantier du Complexe Guy-Favreau et du Palais des congrès⁴⁸.

44. « Entre l'économie et le social, un perpétuel conflit - Alfred Rouleau », *La Presse*, 11 mars 1975; voir aussi « Chartrand dénonce les caisses populaires », *La Presse*, 12 juin 1972, p. A2.

45. Archives SHAD. Entrevue avec Jean-Claude La Haye par Guy Bélanger et Jean-François Langlais, bande sonore, 17 août 1993, 75 minutes.

46. *Ibid.*

47. « Entrevue avec Daniel Wermenlinger. Le Complexe Desjardins : un point de mire! », *Revue Desjardins*, vol. 42, no 2 (1976), p. 15.

48. Jean-Claude Marsan, « Le Complexe Desjardins : le syndrome de la Place Ville-Marie », *Le Devoir*, 13 mars 1976, p. 15.

Bien que les rumeurs en 1968 évoquent un « Complexe Desjardins », c'est d'abord le nom « Place Desjardins » qui est choisi, faisant écho à la Place Ville-Marie, à la Place des Arts et à la Place Bonaventure. Cet usage suscite cependant certaines critiques, car le terme « place » désigne un espace découvert. Appelé à se pencher sur cette question, un comité linguistique suggère plutôt d'employer le terme « complexe ». Cette recommandation est aussitôt acceptée, car ce mot « communique une impression de jeunesse, de puissance et de modernisme » traduisant « fort bien l'esprit et l'envergure de cette réalisation⁴⁹ ». L'entité qui gère le projet conserve toutefois le nom « Place Desjardins inc. », tout comme la Caisse qui choisit, malgré ce changement, d'y emménager sous le nom « Caisse populaire Place Desjardins⁵⁰ ».

La prédominance du terme « place » au début du projet s'explique peut-être par la philosophie qui guide sa conception. Tout le discours entourant le Complexe Desjardins est marqué par une volonté de faire plus que de simples tours de bureaux comprenant des espaces commerciaux. Il s'agit également de créer un lieu de rassemblement d'un nouveau genre apportant des « solutions aux problèmes du développement urbain⁵¹ ».

Cette idée se traduit principalement dans la place publique au centre de l'ensemble immobilier. À l'origine, son toit devait être totalement transparent afin de contraster avec la ville souterraine et ainsi « redonner à l'Homme le goût de la ville⁵² ». À l'abri sous un ciel découvert, il est prévu que les passants trouvent réponse à l'ensemble de leurs besoins, pas seulement par la consommation dans des commerces variés, mais aussi grâce à l'animation de la place. Une équipe est chargée d'y offrir un vaste éventail d'activités pour les gens de tous âges, « classes sociales » et « groupes ethniques⁵³ ». La « vocation socioculturelle » fait « partie intégrante des objectifs de notre compagnie », écrira en 1984 le directeur général de Place Desjardins inc., Guy Préfontaine⁵⁴.

49. Archives FCDQ. Place Desjardins, *Communiqué de presse*, vol. 1, no 8 (mars 1973), p. [3].

50. Archives CDCD. PV du CA de la CPPD, 12 août 1975.

51. « Place Desjardins inc. dans toute son ampleur », *loc. cit.*, p. 47.

52. Archives FCDQ. Place Desjardins, *Communiqué de presse*, vol. 1, no 6 (septembre 1972), p. [2].

53. Archives FCDQ. Gilles Tittley, *Réflexions sur l'animation de la place du Complexe Desjardins. Une place animée à l'année*, [s.d.l.], p. 6.

54. Archives FCDQ. RA de Place Desjardins inc., 1984, p. 5.



Place Desjardins Inc.

Comme la Caisse, l'entité qui gérait le projet immobilier a conservé le nom « Place Desjardins » après l'adoption de « Complexe Desjardins ».



On aperçoit, au premier plan, une partie de la sculpture de Pierre Granche offerte à Place Desjardins par La Sauvegarde à l'occasion de son 75^e anniversaire.

Cette vision est en bonne partie celle de Jean-Claude La Haye, l'urbaniste à l'origine du projet qui est aujourd'hui considéré comme le « leader de la période d'émergence de l'urbanisme au Québec⁵⁵ ». Il avait auparavant travaillé à la conception du projet de la Cité Desjardins à Lévis pour lequel il avait imaginé un lieu regroupant non seulement des sièges sociaux, mais aussi des résidences pour les employés. Le volet domiciliaire qui n'a pas vu le jour cadrait parfaitement avec sa vision de l'urbanisme : « Je pense qu'il faudrait arriver à satisfaire tous les besoins d'une vie d'homme à l'intérieur d'un quartier, microcosme de la société en général⁵⁶ ».

Cette philosophie qui avait guidé son projet à Lévis est reprise à Montréal avec la place du Complexe Desjardins. Pour répondre à l'ensemble des besoins de la communauté, on juge naturel de prévoir une caisse populaire.

55. Lorraine Tellier-Cohen, « Rencontre avec Jean-Claude La Haye », *Urbanité*, vol. 2, no 3 (2003), p. 40.

56. *Ibid.*, p. 41.



Une équipe se voit confier l'animation de la place.

S'ADAPTER À UN NOUVEAU MILIEU

Le 2 mars 1972, le président de Place Desjardins inc. écrit aux dirigeants de l'Union régionale de Montréal pour leur demander d'implanter une caisse au Complexe Desjardins. Un comité est formé et ses membres conviennent, dès la première rencontre, de déménager la Caisse populaire de Terre des Hommes dans la nouvelle construction⁵⁷.

Au cours des rencontres subséquentes, le comité se penche en priorité sur la question de l'emplacement de la Caisse à l'intérieur du Complexe Desjardins. La première localisation envisagée se trouve en façade sur la rue Saint-Catherine à l'extrême est de l'immeuble. Pour une plus grande fonctionnalité et un loyer inférieur, la proposition initiale de Place Desjardins inc. est retenue : un local au pied de la Tour Sud réparti sur deux étages reliés par un escalier à l'intérieur des locaux de la Caisse⁵⁸.

La Caisse ouvre ses portes le 27 janvier 1976. Elle dessert alors les travailleurs qui s'affairent à terminer la construction du Complexe Desjardins. L'inauguration officielle de l'ensemble immobilier a lieu le samedi 3 avril 1976, puis



À la fin des années 1970 et au début des années 1980, la Caisse utilise ce logo : les lettres C et P pour caisse populaire sont placées dans les lettres P et D pour Place Desjardins.

57. Archives CDDC. PV du Comité d'étude de l'implantation d'une caisse populaire dans les édifices du Complexe Desjardins, 28 mars 1972.

58. *Ibid.*, 13 décembre 1973.

le public peut y accéder le lundi suivant. Malgré un lent démarrage qui s'explique par l'arrivée progressive des locataires, la Caisse clôt son premier exercice financier à son nouvel emplacement avec près de 3 000 membres et un actif de plus de 3,5 M\$⁵⁹.

Après cette première année au Complexe Desjardins, la plupart des administrateurs issus de l'Union régionale de Montréal démissionnent pour faire place à des gens du nouveau milieu de la Caisse. Deux nouveaux dirigeants proviennent de Place Desjardins inc. : Guy Préfontaine et Micheline Yamamoto. Élue en 1977, celle-ci est la première femme à siéger au conseil d'administration de la coopérative. Des employés du ministère du Revenu du Québec, de la société SNC et des commerçants, notamment, comptent également parmi les administrateurs fraîchement élus.

Au fil des ans, les dirigeants de la Caisse reflètent le profil des membres, dont plusieurs sont des « professionnels ou cadres supérieurs [qui] ont un niveau de revenus et de scolarité plus élevé que la moyenne⁶⁰ ». La Caisse tirera profit de l'expertise de ses administrateurs : des avocats, des comptables, des vice-présidents issus de diverses firmes du centre-ville. À l'hiver 1983, par exemple, Maurice Jodoin quitte le conseil d'administration suite à sa nomination à la présidence du Trust Général du Canada.

Quelques hauts gestionnaires de l'Union régionale de Montréal – renommée Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec en 1979 – continuent à siéger à la Caisse pendant quelques années. À cet égard, elle se démarque surtout par ses présidents. En 1978, son président est toujours celui de l'union régionale, soit Guy Bernier. Son successeur, Raymond A. Reid, provient d'une autre composante du Mouvement Desjardins, la Fiducie Desjardins (auparavant appelée la Société de fiducie), où il est directeur général. En 1986 lui succède Paul Gauthier qui dirigeait la Société d'investissement Desjardins depuis 1978.

59. Archives CDCC. PV de l'AGA de la CPPD, 27 janvier 1977.

60. Archives CDCC. Annexe E du PV du CA de la CPPD, 28 juin 1982; Brochure de la CPPD, 1987, p. 4.

Cette proximité avec la haute direction du Mouvement Desjardins fait de la Caisse une sorte de tremplin. En 1984, Henri L'Africain quitte la direction générale de la Caisse pour devenir Premier vice-président et directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins de la Péninsule et des îles. Son successeur, Serge Lamarche, deviendra vice-président du Service aux caisses de la Fiducie Desjardins en 1988.

La Caisse sert un nouveau type de communauté, c'est-à-dire la population du Complexe. Urbaine et moderne, celle-ci évolue autour de la Grande-Place au cœur du Complexe. On connaît avec une certaine précision la provenance des nouveaux membres au début des années 1980. Par exemple, entre mai 1981 et avril 1982, ils proviennent à parts à peu près égales de l'intérieur et de l'extérieur du Complexe. Sans surprise, la Tour Sud qui abrite principalement les bureaux du Mouvement Desjardins fournit le plus grand contingent de membres de la première catégorie. Quant aux nouveaux membres identifiés comme provenant de l'extérieur du Complexe, les résidents du secteur constituent une minorité. Ce sont principalement des personnes qui travaillent dans les environs qui adhèrent à la Caisse. Le sentiment d'appartenance à la coopérative ne repose donc pas sur le territoire, contrairement à la réalité de la majorité des caisses.

À sa première rencontre, en mars 1972, le comité pour l'implantation d'une caisse au Complexe Desjardins avait évoqué, puis écarté l'idée d'y offrir des services spécialisés pour les entreprises⁶¹. De tout temps, il y a eu des prêts aux entrepreneurs dans les caisses, mais les particuliers ont occupé le haut du pavé. Au cours des années 1980, le crédit commercial connaît une croissance importante : les parts de marché du réseau des caisses passent de 7,3 % à 23,3 % entre 1980 et 1991⁶². L'environnement de la Caisse étant principalement constitué d'organismes et d'entreprises, effectuer une percée dans ce marché devient incontournable. En 1985, elle se dote d'un « Service aux entreprises », à l'instar d'autres caisses durant cette période⁶³.

61. Archives CDDC. PV du Comité d'étude de l'implantation d'une caisse, 28 mars 1972.

62. Danny Bélanger et Mario Couture, « Desjardins c'est aussi 54 G \$ d'actif », *En perspective*, vol. 2, no 3 (1992), p. 8.

63. Archives CDDC. RA de la CPPD, 1985, p. 1; voir aussi Brochure de la CPPD, 1987, p. 4.

emprunter
à la Caisse populaire



Si vous devez faire face à des dépenses imprévues, consolider vos dettes, ou si vous souhaitez réaliser vos projets, consultez les experts-conseils de votre Coopérative d'épargne et de crédit. Ils vous aident rapidement à y voir clair en équilibrant avec vous votre budget.

Nos taux d'intérêt sont abordables et nous y incluons une assurance-vie qui protège les vôtres. Nos modalités de remboursement tiennent compte de vos possibilités.

Emprunter à la Caisse populaire, c'est le bon moyen d'y voir clair... parce que ça vous appartient.

c'est
le bon
moyen d'y voir clair

Une équipe d'expérience vous accueille
tous les jours de 9 h 30 à 17 h 30.

cd Caisse populaire
Place Desjardins

Publicité de la Caisse parue
dans le journal *La Presse*
à l'automne 1976.

Ce volet des activités de la Caisse, certes plus risqué que le crédit au particulier, connaîtra une progression intéressante au cours des années suivantes. Par exemple, en 1991, 2 100 prêts sont effectués à des particuliers pour un total de 53 M\$, alors que 250 prêts totalisant 68 M\$ ont été octroyés à des entreprises⁶⁴. Le développement de ce marché constitue l'une des adaptations de la Caisse à son milieu : le centre-ville montréalais.

64. Archives CDCC. RA de la CPPD, 1991, p. 4.



1976-1993



*Par son emplacement,
le Complexe Desjardins
contribue à l'expansion
du centre-ville de Montréal.*

L'AVANT-POSTE AU CENTRE-VILLE

La Caisse se distingue par son emplacement : elle constitue l'avant-poste des caisses au centre-ville montréalais et dessert un territoire encore inoccupé.

Pour comprendre sa position particulière, il faut situer géographiquement l'expansion des caisses sur l'île de Montréal depuis les débuts.

La première caisse populaire montréalaise est fondée en 1908, mais elle connaît une existence éphémère. C'est plutôt la Caisse populaire de l'Immaculée-Conception, fondée en janvier 1909 et située à proximité du parc Lafontaine, qui deviendra la doyenne des caisses sur l'île de Montréal. Alphonse Desjardins souhaitait une plus grande percée dans la métropole, mais le nombre de caisses reste modeste durant les deux décennies suivantes.

La véritable expansion du réseau des caisses au Québec survient entre 1935 et 1945 : plus de 700 caisses populaires sont fondées. Une trentaine de caisses voient le jour sur l'île de Montréal durant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), principalement dans Saint-Henri et Verdun, dans Hochelaga, Maisonneuve et Longue-Pointe de même que sur le Plateau-Mont-Royal où se trouvait déjà le plus grand nombre d'entre elles. Cette première phase d'expansion du réseau des caisses à Montréal se concentre dans « les quartiers ouvriers francophones » et « reflète certainement l'amélioration du niveau de vie qui touche ces milieux pendant la guerre⁶⁵ », avance l'historien Paul-André Linteau.

Au cours des 15 années qui suivent la fin de la guerre, la vague de fondations concerne surtout les villes : « le nombre de caisses urbaines et semi-urbaines augmente de 154 %, tandis que celui des caisses rurales ne progresse que de 4 %⁶⁶ ». L'urbanisation de nouveaux territoires, principalement dans le nord de l'île et dans les banlieues environnantes, provoque une seconde phase d'expansion montréalaise entre 1956 et 1960.

65. Paul-André Linteau, « L'expansion des caisses populaires à Montréal, 1940-1960 », *Coopératives et développement*, vol. 24, no 2 (1992-1993), p. 30.

66. Poulin, *op. cit.* T. III, 1998, p. 82.

LA CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME FAIT PARTIE DE L'HISTOIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU COMPLEXE DESJARDINS. FONDÉE LE 15 AVRIL 1947 PAR L'ABBÉ PHILÉMON DESMARCHAIS, UN ACTEUR IMPORTANT DE L'EXPANSION DU RÉSEAU DANS LA RÉGION MONTRÉALAISE, ELLE COMpte 38 MEMBRES FONDATEURS, AFFICHANT UNE GRANDE VARIÉTÉ D'OCCUPATION : AVOCAT, COMPTABLE, DÉBARDEUR, MÉCANICIEN, IMPRIMEUR, COMMIS DE MAGASIN, ARCHIVISTE, ÉLECTRICIEN, RESTAURATEUR, BARBIER ET EMPLOYÉS DU CANADIEN PACIFIQUE. CETTE DIVERSITÉ REFLÈTE SANS DOUTE LE MILIEU DE VIE QU'ÉTAIT LE VIEUX-MONTRÉAL À CE MOMENT.

Au cours des décennies suivantes, la coopérative connaît un développement limité. En 1970, lorsque l'on considère la possibilité de déménager la Caisse de l'Expo 67 dans l'immeuble de la Société de fiducie, il est question de la fusionner avec la Caisse populaire de Notre-Dame. Cette idée se concrétise une quinzaine d'années plus tard. Lors du regroupement, en 1984, la Caisse populaire de Notre-Dame est encore bien modeste. Affichant un actif de 722 500\$, elle compte deux employés au service de 255 membres et loge toujours dans un local gracieusement prêté par la Fabrique.

La déclaration de fondation de la Caisse populaire de Notre-Dame.

DÉCLARATION DE SOCIÉTÉ
Loi des Sociétés coopératives du Québec

Les sousignés déclarent qu'ils deviennent membres d'un syndicat coopératif à responsabilité limitée, sous le nom de
LA CAISSE POPULAIRE de Notre-Dame

avec un principal siège d'affaires à **Montréal**, dans le conseil de **Montréal**, et qu'ils verseront le montant du capital respectivement indiqué au regard de leurs noms.

Nous déSIGNONS **Abbé Philémon Desmarchais** pour représenter l'assemblée de fondation et en avis se donner par **prolégation de son nom**

Le **15** **mai** **1947**

ÉMOIUS	NOM ET PRÉNOMS	OCCUPATION	RÉSIDENCE	Nombre de parts de 10
Barbeau Arthur	écrivain	Montréal	10	
Beril Desmarchais	avocat à R. Wm. Adamic	1		
Bois sombre Georges	épicier	Montréal	1	
Bry A. Alain	comptable	Montréal	20	
D. George	intendant	Montréal	10	
Laroché Louis	agent caissier	Montréal	5	
Péroux Camille	barbier	Montréal	5	
Re. Léon Louis	électricien	Montréal	2	
Sauve Roger	meublier	Montréal	2	
Verdier Raymond	agent de police	Montréal	5	
Guillet Raymond	forgeron	Montréal	1	
Verdier Raymond	forgeron	Montréal	1	
Collomb Guy	menuisier	Montréal	1	
Latonde André	électricien	Montréal	1	
Belleville André	électricien	Montréal	2	

Malgré cette impressionnante croissance, la Caisse se voit confier un territoire qui reste à défricher. Au début de la décennie 1970, le territoire couvert par le réseau des caisses aux alentours du centre-ville est délimité à l'est par la Caisse populaire de Saint-Jacques-de-Montréal sur la rue Berri. À l'ouest, on retrouve la Caisse populaire de Saint-Irénée sur la rue Notre-Dame, à proximité de l'avenue Atwater. Au nord, les caisses populaires les plus proches sont de l'autre côté du Mont-Royal. Au sud, on retrouve la Caisse populaire de Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal, à l'arrière de la basilique sur la rue Saint-Sulpice⁶⁷.

Tout au long des années 1980, il y a une volonté d'assurer et d'accroître la présence au centre-ville du Mouvement Desjardins par le biais de la Caisse. Parmi les objectifs définis dans le cadre de sa planification pour l'exercice 1986-1987, elle inclut : « Faire en sorte que notre caisse populaire occupe pleinement le marché qui lui revient en étudiant avec la Fédération [de Montréal et de l'Ouest-du-Québec] la possibilité d'une présence au centre-ville⁶⁸ ».

Différents emplacements sont envisagés au fil des années pour installer un centre de services : au Complexe Guy-Favreau, dans l'édifice Loto-Québec de même qu'au 505, boulevard de Maisonneuve Ouest. Les études préliminaires prévoyant une faible possibilité de rentabilité, ces projets ne se concrétiseront pas. On choisit plutôt d'assurer la présence du Mouvement Desjardins par le biais d'une innovation technologique qui fait son apparition dans les caisses au début des années 1980 : les guichets automatiques. Ce choix reflète l'importance du volet transactionnel dans les activités de la Caisse durant cette période.

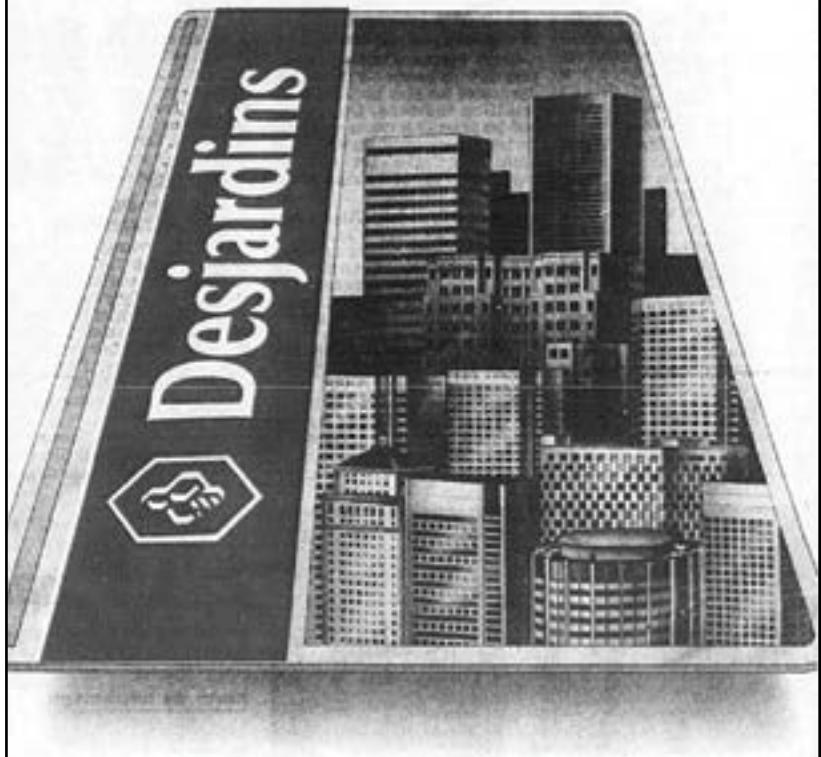
67. Au début de la décennie 1970, il faut également signaler la Caisse populaire des postiers de Montréal sur la rue Peel, la Caisse populaire de l'UQAM sur la rue Bleury, la Caisse populaire des employés municipaux de Montréal sur la rue Saint-Antoine, alors appelée la rue Craig, de même que la Caisse populaire des syndicats nationaux de Montréal sur la rue Saint-Denis. Cependant, ces caisses situées à proximité du centre-ville s'adressent à une clientèle spécifique et restreinte.

68. Archives FCDQ. FMO, Mémoire au comité exécutif, 23 octobre 1987. Caisse populaire Place Desjardins (500) – ouverture d'un comptoir au centre-ville de Montréal, p. 1.

1976-1993

SERVICES AUTOMATISÉS DESJARDINS

**Partout
au centre-ville,
votre caisse
est à la portée
de la main!**



*Publicité parue dans
le journal La Presse
présentant le réseau
de guichets automatiques
Desjardins au centre-ville
de Montréal.*



DE LA CAISSE TRANSACTIONNELLE À LA CAISSE VITRINE

Entre 1976 et 1981, l'actif de la Caisse passe de 3 M\$ à 23 M\$, alors que le nombre d'employés double pour atteindre 40. Son bilan est cependant déficitaire, une situation qui avait été prévue lors de la réflexion sur son implantation au Complexe Desjardins. « Nous faisons [...] face à un volume exceptionnel de petites transactions qui se traduisent par des coûts administratifs élevés⁶⁹ », écrit en 1983 le président de la Caisse, Raymond A. Reid. Plusieurs membres sont des travailleurs du centre-ville dont la relation avec la coopérative se résume alors aux dépôts et aux retraits.

En 1986, la Caisse fait l'expérience de guichets automatiques dans une chaîne de dépanneurs.

Ainsi, bien que l'actif connaisse une hausse importante entre 1980 et 1990, passant de 23 M\$ à plus de 110 M\$, le bilan des activités est déficitaire à quelques reprises au tournant des années 1990. En 1993, pour la première fois en cinq ans, la Caisse affiche des excédents, ceux-ci dépassent 120 000\$. Le président, Jacques Malo, écrit alors : « Quelle année ! Une année qui passera à l'histoire de notre caisse populaire comme celle qui a marqué un tournant vers la rentabilité⁷⁰ ».

69. Archives CDCD. RA du CPPD, 1983, p. 3.

70. Archives CDCD. RA de la CPPD, 1993, p. 1.

La Caisse sera présentée, dans la revue *L'Entre gens*, comme un « beau cas de redressement⁷¹ » propre à inspirer celles qui traversent des difficultés.

Arrivé à la direction générale à la fin de 1991, Jean-Yves Bédard explique que les frais d'exploitation ont été considérablement réduits en simplifiant la structure organisationnelle, en diminuant les effectifs et en modifiant la répartition de la charge de travail. Le plan d'action comprenait un repositionnement de la Caisse pour diminuer l'importance du secteur commercial et concentrer les efforts sur les membres qui utilisent davantage ses services.

L'atteinte de la rentabilité coïncide avec le début du passage de la caisse transactionnelle où les membres font des dépôts et des retraits à la caisse relationnelle où ils viennent chercher des conseils et des produits spécialisés. Cette évolution qui commence dans les années 1980 s'accentue dans la décennie suivante.

La Caisse compte parmi les précurseurs, car elle devient une « caisse vitrine » où différents projets sont testés.

Elle s'illustre dans les expériences de décloisonnement des services financiers.

Dans la deuxième moitié des années 1980, les barrières législatives qui délimitaient les quatre piliers du monde de la finance – les banques et les caisses d'épargne et de crédit, les compagnies d'assurances, les sociétés de fiducie et les courtiers en valeurs mobilières – sont progressivement levées, notamment au Québec⁷².

Le Mouvement Desjardins avait tenté quelques expériences en ce sens dans son histoire, mais il prend une longueur d'avance sur ses concurrents en lançant, en 1987, la vente d'assurances générales directement dans les caisses, sans l'intermédiaire d'un courtier. La Caisse compte parmi les sept de la région de Montréal qui offrent ce service en primeur⁷³. L'année suivante, elle fait également l'essai d'un guichet d'information créé dans l'optique du décloisonnement. Il permet d'obtenir des informations sur les produits d'épargne et de crédit, mais aussi d'assurance-vie et d'assurance de dommages⁷⁴.

71. Jean-Guy Trinque, « Un beau cas de redressement : la Caisse populaire Place Desjardins », *L'entre gens*, vol. 17, no 5 (1994), p. 3.

72. Diane Saint-Pierre (dir.), *Histoire de l'assurance de personnes : des sociétés de secours mutuels aux grandes institutions d'assurance*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, p. 357.

73. Louise Boisvert, « Un service exclusif : la vente d'assurances générales dans les caisses », *Revue Desjardins*, vol. 53, no 6 (1987), p. 22-23.

74. « Un guichet d'information à la Fédération de Québec », *Revue Desjardins*, vol. 54, no 6 (1988), p. 6.

Services Automatisés



En 1986, elle faisait l'expérience de guichets automatiques dans une chaîne de dépanneurs. Cinq ans plus tard, elle offre un guichet distributeur de devises étrangères : *Devises Express*. Il permet d'acheter ou vendre de l'argent de 17 pays, dont des francs français, des dollars américains, des lires italiennes, des marks allemands et des yens japonais. Il s'agit d'une première au sein du Mouvement Desjardins et du quatrième guichet de ce genre au Canada⁷⁵. Les expériences menées à la caisse ne concernent pas seulement le service aux membres, mais aussi la gestion. En 1988, elle fait partie d'un groupe de six caisses pilotes pour l'implantation de la « gestion par interaction » qui repose sur la collaboration entre gestionnaires et employés⁷⁶.

Lors du réaménagement des locaux en 1987, des guichets automatiques supplémentaires sont ajoutés.

75. Jacques Benoit, « Bureau de change automatisé », *La Presse*, 27 février 1991, p. D5.

76. Martine Giroux, « La gestion par interaction », *Revue Desjardins*, vol. 54, no 2 (1988), p. 30.



En 1991, la Caisse expérimente Devises Express, un guichet distributeur de devises étrangères. Sur la photo, on aperçoit, de gauche à droite : Yvon Leroux, directeur général de la Caisse, Jocelyn Proteau, président de la Fédération de Montréal, Paul Gauthier, président de la Caisse et Hélène Henry, préposée aux guichets. (Patrick McKoy)





Lors de l'inauguration des nouveaux locaux, le président de la Fédération de Montréal, Guy Bernier, affirme : « La Caisse populaire Place Desjardins se devait de rester à l'avant-garde sur la ligne de front du progrès et de l'innovation ».

La redéfinition graduelle du rôle de la Caisse se traduit également dans le réaménagement des locaux en 1987, des travaux de 2 M\$ qui font doubler la superficie occupée par la coopérative⁷⁷. Ils comprennent désormais six guichets automatiques, mais ils ont aussi été pensés pour le développement de la fonction « service-conseil ». Dans son allocution lors de l'inauguration des nouveaux locaux, le président de la Fédération de Montréal, Guy Bernier, affirme : « La Caisse populaire Place Desjardins se devait de rester à l'avant-garde sur la ligne de front du progrès et de l'innovation. L'aménagement de ces nouveaux locaux [...] répond aux besoins de notre temps et tente de prévenir les impératifs du phénomène de décloisonnement⁷⁸ ».

Durant cette période, plusieurs projets et des idées sont testés à la Caisse qui se trouve ainsi au cœur de l'innovation et des nouvelles tendances au sein de la Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Elle appuiera entre autres un projet d'une grande actualité au début des années 1990 et qui marquera son histoire : la création d'une caisse pour le Quartier chinois de Montréal.

77. France Lalonde, « La Caisse populaire Place Desjardins investit 2 millions \$ dans l'aménagement d'un nouveau local », *Les Entreprises*, 31 octobre au 6 novembre 1987.

78. Archives CDCC. RA de la CPPD, 1987, p. 1.



*Par son emplacement,
le Complexe Desjardins
contribue à l'expansion du
centre-ville de Montréal.*

ACCUEIL
INFORMATION

詢問處



UNE FENÊTRE SUR L'ASIE : LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU QUARTIER-CHINOIS

FONDÉE LE 2 NOVEMBRE 1952 ET AFFILIÉE À L'UNION RÉGIONALE DE MONTRÉAL L'ANNÉE SUIVANTE, LA COOPÉRATIVE UKRAINIENNE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT DE MONTRÉAL EST LA PREMIÈRE CAISSE DÉDIÉE À UNE COMMUNAUTÉ CULTURELLE AU SEIN DU MOUVEMENT DESJARDINS.

Au cours des décennies suivantes, un nombre grandissant de membres aux origines diverses joignent la caisse de leur milieu et des caisses portugaise, haïtienne, lituanienne et polonaise, entre autres, s'affilient au Mouvement Desjardins. Afin de refléter encore mieux l'évolution démographique du Québec, une politique est adoptée en 1990 pour promouvoir l'intégration des minorités dans les caisses.

La fondation de la Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois en 1993 est l'un des fruits de cette évolution. Puisqu'elle fait aujourd'hui partie de la Caisse Desjardins du Complexe Desjardins, il convient d'en retracer brièvement la naissance et l'évolution.

Les services sont offerts en cinq langues : mandarin, cantonais, vietnamien, anglais et français.

Une nouvelle qui commence bien l'année !

La Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois

**OUVRE SES PORTES LE 9 JANVIER 1994,
AU 988, RUE CLARK, À MONTRÉAL.**

Venez nous voir ! Un service personnalisé, des produits adaptés à votre rythme de vie : voilà ce que met de l'avant l'équipe dynamique de la nouvelle caisse.

En plus de vous proposer un horaire des plus pratiques, la nouvelle Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois met à votre disposition un guichet automatique qui vous permet d'effectuer vos transactions jour et nuit. À vous d'en profiter.

On vous attend !

HEURES D'ACCUEIL.

Lundi :	10 h 00 à 16 h 00	Vendredi :	10 h 00 à 16 h 00
Mardi :	10 h 00 à 16 h 00	Samedi :	11 h 00 à 15 h 00
Mercredi :	fermé	Dimanche :	11 h 00 à 15 h 00
Judi :	10 h 00 à 16 h 00		



Caisse populaire Desjardins
du Quartier-Chinois

華埠合作銀行

988, rue Clark, Montréal (Québec) H2Z 1J9

Publicité parue dans
le journal La Presse
annonçant l'ouverture
de la Caisse.



La coupure du ruban lors de l'inauguration officielle de la Caisse. On aperçoit, de gauche à droite : Jean Doré, maire de Montréal, Raymond Wong, président de la Caisse, et Jocelyn Proteau, président de la Fédération de Montréal.

LA FONDATION D'UNE CAISSE DANS LE QUARTIER CHINOIS

Le 10 février 1994, le jour du Nouvel An chinois, on procède à l'inauguration officielle de la Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois au 988, rue Clark en présence de membres et d'administrateurs de la coopérative, du maire, Jean Doré, et du président de la Fédération de Montréal, Jocelyn Proteau. Dans son allocution, ce dernier souligne l'ancienneté de la communauté asiatique. En effet, les premiers migrants chinois sont arrivés au tournant des années 1880 et l'expression « Quartier chinois » a fait son apparition à Montréal une vingtaine d'années plus tard⁷⁹.

Cette inauguration est l'aboutissement de démarches entamées deux ans plus tôt. L'assemblée de fondation a eu lieu quelques mois auparavant, le 14 juin 1993, et rassemblait 16 personnes très impliquées dans leur milieu, dont la plupart deviendront des dirigeants élus de la coopérative. Il s'agit d'entrepreneurs, de restaurateurs, d'agents immobiliers, d'avocats, de notaires et de présidents de diverses associations du quartier, comme la Chambre de commerce du Quartier chinois, la Chung Hua Housing Cooperative, la Chao-chow Association, la Vietnamese Chinese Association ou encore la Quebec Taiwan Business Association.

79. Denise Helly, *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*, Québec, IQRC, 1987, p. 213.



Parmi eux, il y a Richard Wong, président des Aliments Wong Wing inc., qui présidera le conseil d'administration de la Caisse jusqu'à son décès en 2000. Décrit comme « la personnalité de la communauté chinoise la plus prestigieuse depuis cent ans⁸⁰ » par le maire Pierre Bourque, il symbolise bien la nouvelle institution financière, étant lui-même né d'une mère canadienne-française et d'un père chinois. À la tête du conseil de surveillance, on retrouve le prêtre Thomas Tou de la Mission catholique chinoise qui avait déjà sollicité la Fédération de Montréal pour la fondation d'une caisse dans le quartier au milieu des années 1980⁸¹.

Fondateur de la première coopérative d'habitation pour la communauté chinoise montréalaise, Richard Tcheng occupe la direction générale durant la phase préliminaire du projet et pendant la première année d'activité. À l'automne 1993, il accueille les futurs membres dans un local temporaire situé au niveau de la place du Complexe Desjardins avec l'appui de la Caisse populaire Place Desjardins qui assure la gestion de l'offre de services comme s'il s'agissait d'un centre de services lui appartenant⁸². En 1995, Michel Duval devient directeur général et Richard Tcheng se joint au conseil d'administration où il siégera pendant plusieurs années.

Les membres fondateurs de la Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois.

80. Marie-Claude Girard, « La communauté chinoise perd un leader », *La Presse*, 24 janvier 2000, p. A3.

81. Archives FCDQ. FMO, Mémoire au comité exécutif, 19 août 1986. Projet d'une caisse populaire en milieu asiatique, 2 p. Voir aussi : Archives FCDQ. PV du CA de l'URM, 27 août 1968.

82. Rémy Fortin, « Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois », *Le Point*, 23 août 1993, p. 1.

L'objectif principal des fondateurs est de se doter d'une institution financière totalement adaptée aux besoins de leur milieu⁸³. Il s'agit de l'une des dernières caisses fondées dans l'histoire du Mouvement Desjardins, mais de la toute première à être ouverte le dimanche. Cet horaire s'imposait de lui-même, puisque « des milliers de personnes fréquentent les commerces du quartier pendant la fin de semaine⁸⁴ », explique Raymond Wong. De plus, les membres peuvent être servis dans cinq langues : le mandarin, le cantonais, le vietnamien, l'anglais et le français.

Le premier défi de la nouvelle Caisse consiste à obtenir la confiance de la communauté⁸⁵. Au cours de sa première année d'existence, elle attire près de 1 000 membres. En trois ans, l'actif passe de 4 M\$ à 27 M\$. Il connaît une période de stagnation, puis s'élève à 30 M\$ en 2001. La Caisse commence à dégager des excédents plus intéressants et son actif atteint près de 70 M\$ en 2010. En plus de ses résultats financiers, elle s'affirmera au fil des ans comme une véritable fenêtre sur l'Asie pour le Mouvement Desjardins.

83. Nathalie Gilbert, « Une porte sur l'avenir : La CP Desjardins du Quartier-Chinois », *L'entre gens*, vol. 17, no 2 (1994), p. 1.

84. Gilles Paquin, « La Caisse populaire du Quartier chinois sera ouverte le dimanche et parlera cinq langues », *La Presse*, 10 janvier 1994, p. C3.

85. Gilbert, *loc. cit.*, p. 1.

AMBASSADRICE DANS DESJARDINS, AMBASSADRICE DE DESJARDINS

La Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois s'illustre rapidement en participant à la création d'un programme de soutien financier pour les familles ayant recours à l'adoption internationale. L'idée est née à l'initiative de l'organisme Enfants du monde qui cherchait une institution financière pour développer ce projet. Élaboré en collaboration avec la Caisse populaire de financement de Longueuil et la Caisse populaire Saint-Eustache, le programme Desjardins Soutien financier à la famille comporte cinq volets, dont l'évaluation de la faisabilité, un prêt pouvant atteindre 20 000\$ et un soutien financier durant le voyage. Au terme de la première année d'activité, 250 prêts avaient été effectués⁸⁶.

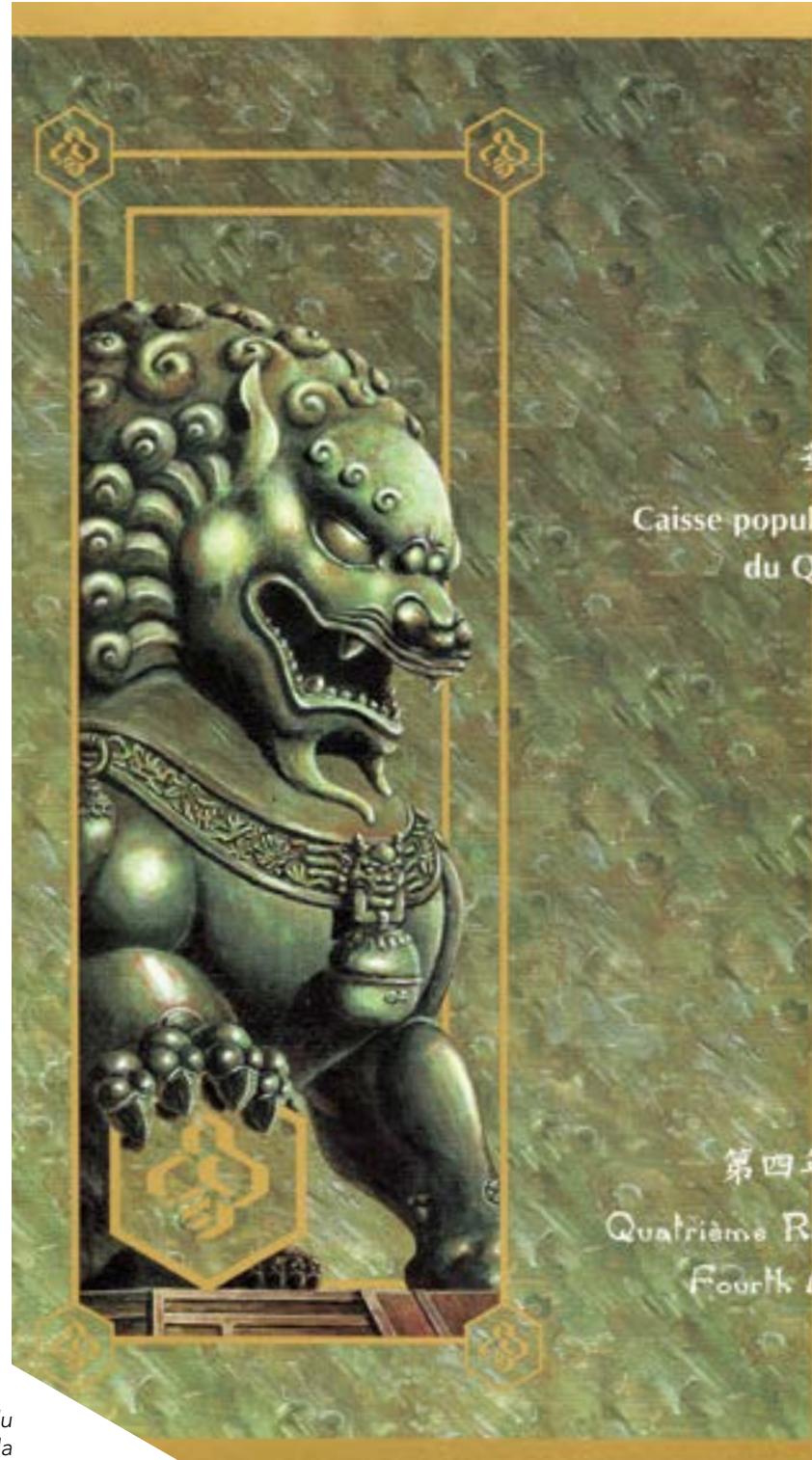
La Caisse sert également de relais pour le programme « Immigrants Investisseurs » qui permet d'accorder la citoyenneté à des personnes étrangères qui investissent substantiellement dans une PME canadienne pour une période de cinq ans. Accrédité pour offrir le programme en 1990, le Mouvement Desjardins lance véritablement son offre à partir de 1995. Au cours des deux années suivantes, une bonne partie des candidats proviennent de l'Asie⁸⁷.

86. « Trois caisses lancent un programme pour les familles en processus d'adoption à l'étranger », *L'entre gens*, vol. 18, no 7 (1995), p. 3.

87. Gilles Drouin, « Fiducie Desjardins. Le programme Immigrants Investisseurs en plein essor », *Revue Desjardins*, vol. 63, no 5 (1997), p. 6. Voir aussi : Archives FCDQ. PV du CA de la FMO, 17 février 1998.

La Caisse participe à la création du programme Desjardins Soutien financier à la famille.





La page couverture du rapport annuel de la Caisse en 1997.

Les membres du personnel, tout comme les dirigeants, étant presque totalement issus de la communauté asiatique, la Caisse constitue une sorte de pépinière pour recruter des gens compétents afin d'interagir avec la Chine. La secrétaire de direction, Becky So, est libérée de ses fonctions à la Caisse pour être secrétaire de mission du premier ministre québécois, Lucien Bouchard, en Chine en novembre 1997⁸⁸. Pour des immigrants dont l'arrivée est plus récente, la Caisse est aussi un lieu de travail et donc d'intégration. L'une d'elles, Yamin Zhu, fera ensuite le saut chez Développement international Desjardins dans le cadre d'une mission en Chine auprès des Rural Credit Cooperatives⁸⁹.

En plus d'être une fenêtre sur l'Asie pour le Mouvement Desjardins, la Caisse favorise une plus grande implication de la communauté chinoise au sein du groupe financier coopératif. À titre d'exemple, lors du « déluge du Saguenay » en 1996, le président de la Caisse sollicite la contribution des entreprises asiatiques pour venir en aide aux sinistrés⁹⁰. En 2002, Richard Tcheng verse un don de 2 002\$ à la Fondation Desjardins.

88. « Une employée de la caisse sera membre d'une mission du premier ministre Bouchard en Chine », *L'entre gens*, vol. 20, no 7 (1997), p. 2.

89. Luc St-Hilaire, « Des gens de terrain : Yamin Zhu », *Finance & communauté*, vol. 1, no 1 (2000), p. 6-7.

90. Marie-Claude Girard, « La communauté asiatique au secours des sinistrés du Saguenay », *La Presse*, 8 août 1996, p. A7.

L'intérieur des locaux de la Caisse, située au 988, rue Clark.





Membre fondateur et premier directeur général de la Caisse, Richard Tcheng verse un don de 2 002\$ à la Fondation Desjardins en 2002. On le voit aux côtés de sa conjointe, Amanda Yee, et du directeur administratif de la Fondation Desjardins, Michel Doray.

Ce don est symbolique à plusieurs égards, explique M. Tcheng : « en caractère chinois, si les deux nombres 2 se croisent tête à tête verticalement, cela signifie : mutualité, entraide et coopération ». De plus, la Fondation Desjardins ayant reçu peu de dons personnels jusqu'alors, ce membre fondateur de la Caisse veut inciter d'autres personnes à faire comme lui⁹¹.

Ces quelques exemples illustrent le rôle particulier joué par la Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois au sein de la communauté asiatique, mais aussi au sein du Mouvement Desjardins. Dès sa fondation, elle entretient un lien particulier avec la Caisse populaire Place Desjardins. La grande proximité physique des deux institutions en fera des partenaires de choix pour un regroupement qui se concrétisera en 2013.

91. « Quand intercoopération et intergénérations se rejoignent », *Revue Desjardins*, vol. 68, no 5 (2002), p. 6.



Desjardins

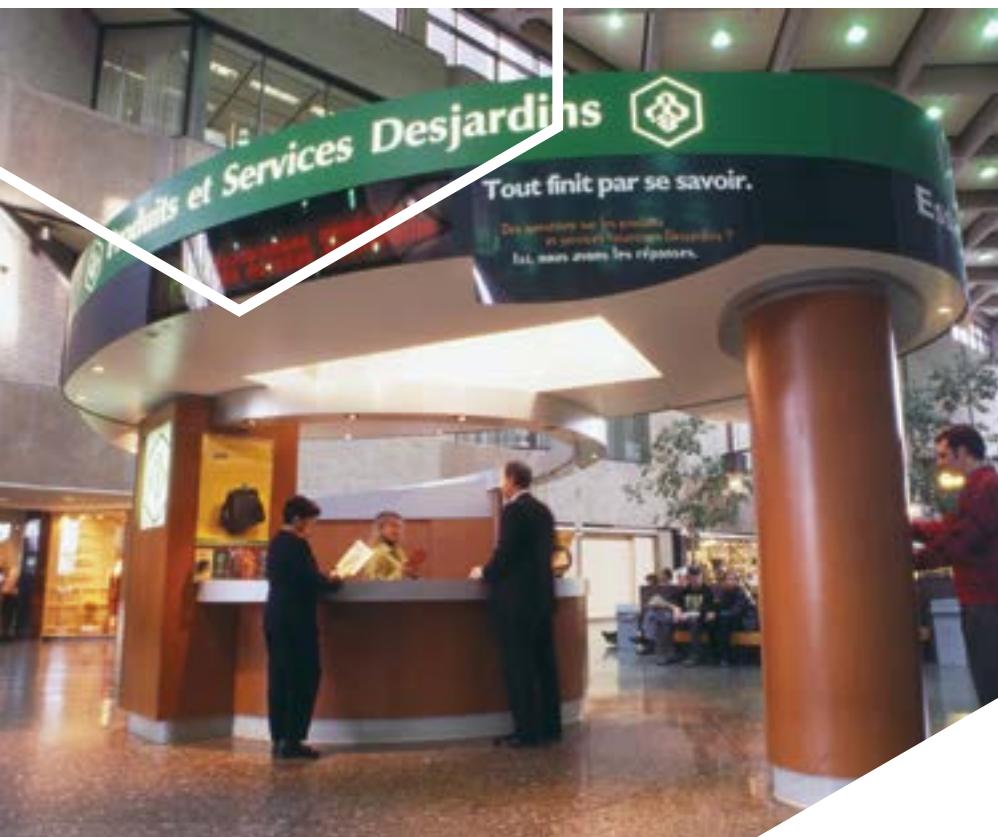


UN VENT DE CHANGEMENT FAVORABLE : VERS LA CAISSE DESJARDINS DU COMPLEXE DESJARDINS (1993-2017)

« LE CHANGEMENT SEMBLE ÊTRE DEVENU LA NORME⁹² », ÉCRIT LE PRÉSIDENT DE LA CAISSE POPULAIRE PLACE DESJARDINS, PAUL GAUTHIER, EN 1990.

L'évolution de la société et des habitudes des membres apportera en effet de nombreuses transformations au sein du Mouvement Desjardins au cours des années suivantes, dont la reconfiguration du réseau des caisses et la révision des structures. Ce vent de changement se révèle favorable à la Caisse, car elle connaît une progression constante à partir du milieu de la décennie 1990. Le passage du temps n'ayant pas encore fait son œuvre, la perspective sur l'histoire récente est différente, mais on peut en dégager les grandes lignes.

92. Archives CDCC. RA de la CPPD, 1990, p. 1.



Pendant une bonne partie de son histoire, la Caisse avait des locaux situés au niveau de la place, comme on peut le voir sur cette photographie prise en 1998.

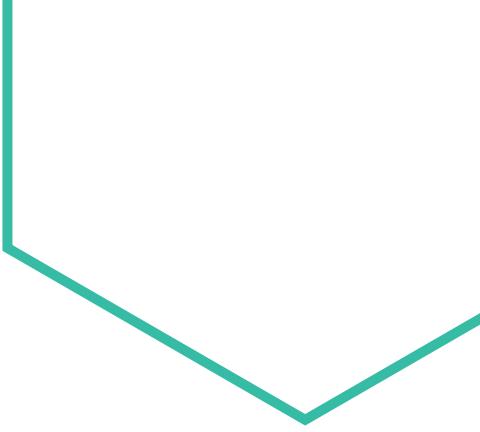
Un kiosque situé à proximité de la Caisse permettait d' informer les passants sur les produits et services financiers du Mouvement Desjardins.



UNE PÉRIODE DE CROISSANCE

À l'aube du nouveau millénaire, la Caisse est devenue « l'endroit privilégié où [les membres] peuvent se procurer tous les produits et services financiers dont ils ont besoin, qu'ils proviennent de la caisse elle-même ou d'une autre institution Desjardins⁹³ », explique Jean-Guy Côté, administrateur depuis 1983 et président de 1997 à 2000. Avec le décloisonnement, le service-conseil a gagné en importance. Par la suite, la part du transactionnel dans les activités en caisse a diminué avec l'arrivée d'Internet et du service Accès D. La relation des membres avec leur coopérative a donc été considérablement modifiée. Il faut maintenant les conseiller de la meilleure façon possible sur la gestion de leurs finances personnelles, ce qui exige des employés spécialisés et des investissements en technologie.

93. Archives CDCC. RA de la CPPD, 1998, p. 1.



Cette transformation ouvre un vaste chantier qui est appelé réingénierie et dans lequel un dirigeant de la Caisse jouera un rôle majeur. Arrivé au conseil d'administration en 1986, Jacques Malo, gestionnaire dans une importante firme informatique, en devient président cinq ans plus tard. Alors que ses prédecesseurs à la présidence de la Caisse occupaient de hautes fonctions au Mouvement Desjardins avant d'être élus à la tête du conseil, il suit le chemin inverse. Il quitte le conseil d'administration de la Caisse en 1995, après avoir été embauché comme Premier vice-président Opérations à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec (appelée la Fédération de Québec des unions régionales jusqu'en 1979) avec pour mandat de « préparer la transformation du service aux membres⁹⁴ ». Cette nomination est une autre illustration de l'expertise des dirigeants de la Caisse, tout comme le choix du nouveau président : Claude Mongeau, alors vice-président planification stratégique et financière au CN.

Après avoir effectué le tournant vers la rentabilité, Jean-Yves Bédard quitte la direction générale de la Caisse en 1996. Il est remplacé par Jacques Desmarais qui compte près de 15 ans d'expérience dans le Mouvement Desjardins et qui occupait cette fonction dans une caisse de l'est de l'île. En poste au cours des 10 années suivantes, il a un profil qui correspond bien à ce stade de l'évolution de la Caisse : les années plus difficiles sont chose du passé, mais il faut bâtir la solidité future. Il est suivi par Diane Derome qui cumule alors 35 ans d'expérience au sein du Mouvement Desjardins au cours desquelles elle a notamment été directrice générale de caisse et de centre financier aux entreprises de même que vice-présidente régionale en Ontario et en Abitibi-Témiscamingue. Son arrivée en 2010 marque une nouvelle étape orientée vers le développement.

Le nombre de membres atteint des sommets. Longtemps aux environs de 11 000, il prend une courbe ascendante vers 2003 pour dépasser 15 000 en 2013 et atteindre 19 000 deux ans plus tard. L'actif traduit cette croissance : il passe de 115 M\$ à près de 300 M\$ entre 1997 et 2008, puis franchit la barre du 500 M\$ en 2013. En 2015, il se situe à un peu plus de 735 M\$.

94. « Nomination », *La Presse*, 6 décembre 1995, p. D5.

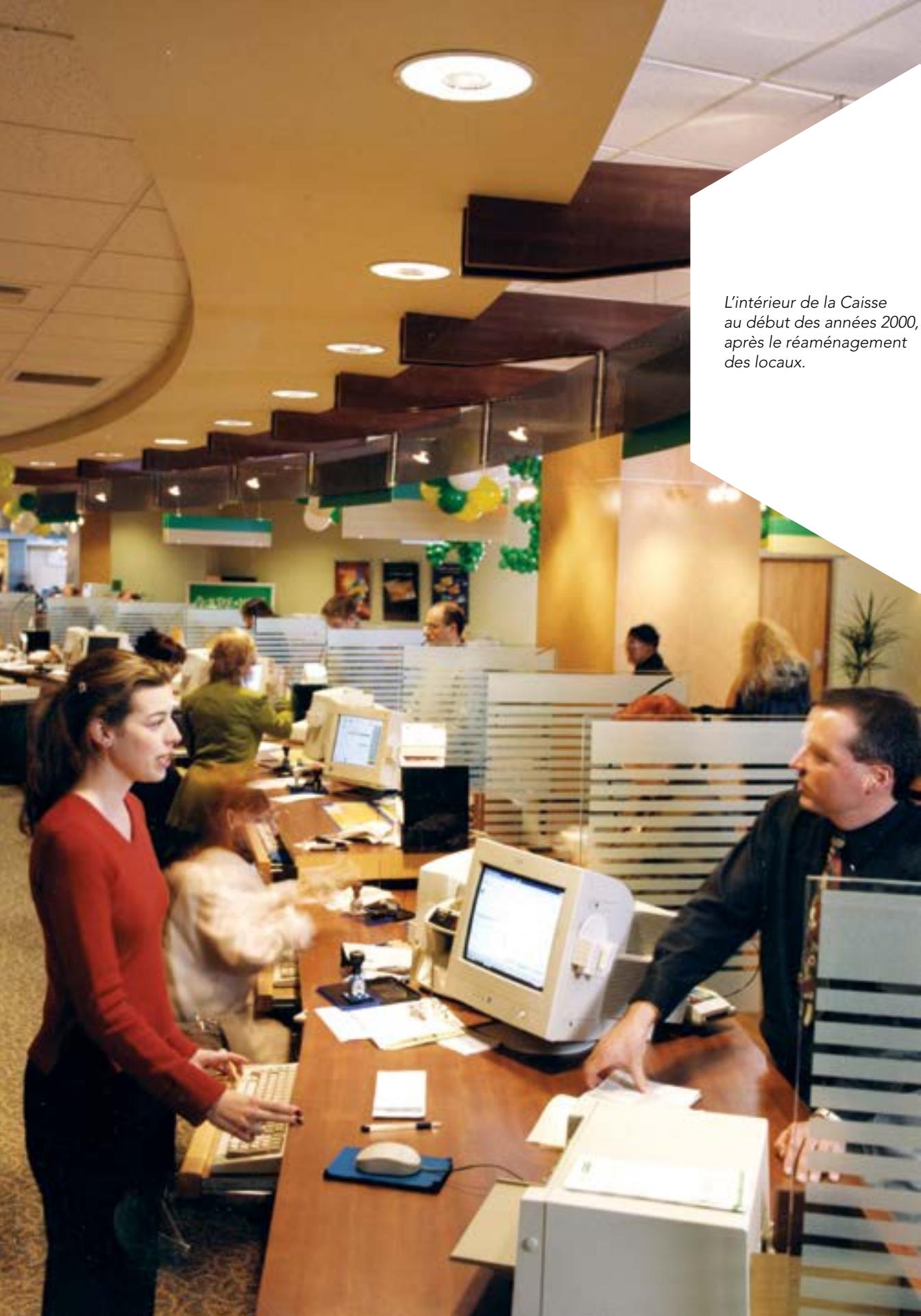
7
0
1
2
3
0
6
1

Marquée par une plus grande collaboration entre les caisses, cette période voit naître les centres financiers aux entreprises (aujourd'hui, Centre Desjardins Entreprises) qui regroupent les moyens et l'expertise pour servir cette catégorie de membres. La Caisse adhère avec d'autres à cette nouvelle formule dès 1998. Elle améliore ainsi « sa capacité d'épauler les entrepreneurs et gens d'affaires de notre milieu, de manière à concourir à la vitalité économique de notre communauté et à y soutenir la création d'emploi⁹⁵ », explique Marc-André Paradis, actuaire et président de la Caisse de 2000 à 2006.

95. Archives CDCC. RA de la CPPD, 2002, p. 4.



L'accueil de la Caisse au début des années 2000, après le réaménagement des locaux.



*L'intérieur de la Caisse
au début des années 2000,
après le réaménagement
des locaux.*

La présence au centre-ville demeure une préoccupation constante de la Caisse. Entre 2004 et 2010, elle opère un centre de services à la Cité du commerce électronique, un projet immobilier mené par le Mouvement Desjardins et situé sur le boulevard René-Lévesque entre les rues de la Montage et Lucien L'Allier. D'autres initiatives verront le jour pour assurer une présence dans le quartier financier. Fruit de la collaboration entre plusieurs caisses, le Carrefour Desjardins ouvre en janvier 2007 dans l'édifice Dominion Square. Cet accès supplémentaire aux caisses offre l'ensemble des services aux membres de Desjardins en plus de favoriser de nouvelles adhésions. À un coin de rue, dans l'édifice Windsor, s'installent peu de temps après les équipes de Valeurs mobilières Desjardins et de la Caisse centrale⁹⁶.

Le Complexe Desjardins se trouve, quant à lui, au cœur d'un nouveau pôle de développement : le « Quartier des spectacles ». Conçue au début des années 2000, cette idée se matérialise avec l'inauguration de la place des Festivals en 2009⁹⁷. L'année suivante, la Caisse lance sa nouvelle image de marque qui fait entre autres référence à son « intégration [...] au cœur même du Quartier des spectacles ». La signature « Créateurs de prospérité » et le « concept visuel épuré et urbain » visent à rappeler qu'elle « vit et évolue au rythme du quartier unique qu'elle habite et qu'elle dessert⁹⁸ ».

96. Mario Cyr, « Le Carrefour Desjardins. Le mot d'ordre : visibilité ! », *Revue Desjardins*, vol. 72, no 8 (2006), p. 31-33.

97. Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine. Au cœur de la vie montréalaise*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2010, p. 199.

98. Archives CDCC. RA de la CPPD, 2010, p. 10.

Inauguration des nouveaux locaux de la Caisse. On aperçoit, de gauche à droite : Jean-Guy Côté, président de la Caisse, Jocelyn Proteau, président de la Fédération de Montréal, et Jacques Desmarais, directeur général de la Caisse.



UNE CAISSE PLUS ENGAGÉE QUE JAMAIS

En 1990, le rapport annuel de la Caisse comprend le premier bilan social de son histoire. Elle contribue à quelques organismes œuvrant dans la santé, la lutte contre la pauvreté et l'animation sociale. L'atteinte de la rentabilité et la croissance lui permettront une implication de plus en plus importante dans son milieu au fil des ans. La liste des causes qui bénéficient de son appui s'allonge progressivement.

En 2002, 4 000\$ sont offerts en dons et commandites et ce montant connaît une augmentation constante. Il passe de 25 000\$ en 2007 à 50 000\$ cinq ans plus tard. La solidité financière permet donc à la Caisse d'être plus généreuse que jamais.

Les initiatives concernant l'éducation des membres, un trait distinctif du modèle coopératif, gagnent aussi en importance. Des « 5 à 7 » sont organisés pour les membres au cours desquels ils peuvent entendre des experts de différents domaines, principalement du monde financier⁹⁹. La Caisse dynamise ses assemblées générales annuelles avec des conférenciers de marque.

En 2012, dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, la présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Mme Monique F. Leroux, et la présidente-directrice générale de Développement international Desjardins, Mme Anne Gaboury, s'adressent aux membres de la Caisse.

99. Archives CDCC. RA de la CPPD, 2011, p. 4.

En 2012, la Caisse crée le programme « Votre choix, votre geste coopératif ». (Réjean Meloche)





Les nouveaux locaux de la Caisse en 2017.

Cette même année, la Caisse innove en créant le programme « Votre choix, votre geste coopératif ». Lors de leur adhésion, les nouveaux membres choisissent l'une des huit causes retenues par les dirigeants et la Caisse leur verse un montant de 5\$, c'est-à-dire l'équivalent de la part de qualification. Il s'agit de « faire vivre une expérience » à ces membres pour leur faire « comprendre la nature coopérative de leur nouvelle institution financière¹⁰⁰ ». Puisque la Caisse accueille alors près de 300 nouveaux membres par mois, cette contribution représente un montant intéressant pour les organismes porteurs de ces causes.

Ces différents gestes illustrent l'action de la Caisse dans le volet social de sa mission. Ils sont rendus possibles par sa solidité financière. Or, celle-ci n'est pas à l'abri des crises qui secouent le monde de la finance.

100. Hélène Cossette, « Un geste symbolique. Pour "faire vivre" l'expérience coopérative », *Revue Desjardins*, vol. 78, no 4 (2012), p. 9.

CRISE FINANCIÈRE, CAPITALISATION ET FUSION

En 2008 éclate la crise financière la plus importante depuis le krach boursier de 1929 et la Grande Dépression. Les résultats de la Caisse sont, somme toute, épargnés par le choc, mais le Mouvement Desjardins connaît une année plus difficile. « S'il est une leçon que nous devons tirer de la crise financière de 2008, c'est bien l'importance pour les institutions financières, de maintenir, sinon de renforcer, leur base de capital¹⁰¹ », écrit dans le rapport annuel, Marc Navert. Président de la Caisse depuis 2006, celui-ci connaît particulièrement bien le milieu ayant opéré des commerces au Complexe Desjardins et présidé son association des marchands pendant plusieurs années.

De nouvelles réglementations sont mises en place et les institutions financières consacrent d'importants efforts à leur capitalisation. Les exigences augmentent à l'égard du Mouvement Desjardins qui est qualifié d'« institution financière d'importance systémique » au Québec par l'Autorité des marchés financiers. Il montre sa capacité à répondre au défi en obtenant le deuxième rang des institutions financières les plus solides au monde et la première place en Amérique du Nord selon l'agence d'information financière Bloomberg News¹⁰².

La Caisse ne vit pas en vase clos et ces événements y ont des échos. Avant la crise, les ristournes versées aux membres dépassaient 1 M\$. Par la suite, ils se voient conseiller de verser davantage d'argent à la réserve. Présentant le projet de partage des excédents lors de l'assemblée générale annuelle de 2010, la directrice générale, Diane Derome, explique que « la répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre Caisse [...] a tout intérêt à renforcer sa capitalisation dans le contexte économique et financier actuel¹⁰³ ».

Dans ce contexte et suivant la volonté d'adapter constamment le réseau des caisses aux nouvelles réalités, la Caisse Desjardins du Quartier-Chinois approche la Caisse populaire Place Desjardins pour un projet de regroupement au printemps 2011. Son actif avait atteint un sommet de près de 70 M\$ en 2010, mais le resserrement des normes réglementaires affecte les façons de faire qu'elle avait développées au cours des années pour répondre aux besoins spécifiques de ses membres.

101. Archives CDCD. RA de la CPPD, 2009, p. 3.

102. Archives CDCD. RA de la CPPD, 2013, p. 1; RA de la CDCD, 2014, p. 1.

103. Archives CDCD. RA de la CPPD, 2010, p. 9.



*L'accueil de la Caisse
du Complexe Desjardins
en 2017.*



Les nouveaux locaux
de la Caisse en 2017.



« Notre caisse est limitée par le manque de ressources humaines et financières. Nous n'avons pas les ressources pour offrir tous les produits et services Desjardins [...]. Nous vivons également une difficulté à attirer et conserver des ressources avec des expertises spécifiques pour bien servir nos membres dans la langue de leur choix », explique le président et membre fondateur Santoso Hanitijo, lors de l'assemblée générale extraordinaire le 30 septembre 2013. Approuvé par les membres des deux caisses, ce regroupement est favorisé par leur histoire et leur localisation. De plus, la Caisse populaire Place Desjardins comptait déjà plusieurs membres d'origine asiatique.

En fait, le profil des membres affiche une diversité qui témoigne du caractère multiethnique de Montréal et constitue une certaine continuité avec les origines de la Caisse. Fondée pour l'Expo 67, elle côtoyait alors les pavillons de différentes nations à Terre des Hommes. Avant la fusion, parmi ses membres issus de communautés culturelles, les plus nombreux sont d'origine arabe, suivis par les Asiatiques, les Hispaniques et les Italiens¹⁰⁴.

La fusion est également marquée par l'adoption d'un nouveau nom qui constitue aussi un clin d'œil à son histoire : la Caisse Desjardins du Complexe Desjardins. Cette appellation se retrouve dans certains documents dès le début des années 1970. À la première assemblée générale annuelle de la Caisse après son installation au Complexe Desjardins, un membre avait d'ailleurs suggéré d'adopter ce nom plutôt que celui de « Place Desjardins¹⁰⁵ ».

Ce nouveau nom et la diversité des membres constituent, en quelque sorte, des « retours de l'histoire » auxquels il faut ajouter la nomination Diane Derome à la direction générale de la Fondation Desjardins en septembre 2014¹⁰⁶. Rappelons que les profits que le Mouvement Desjardins a tirés de son implication à l'Expo 67 avaient servi au financement de ce qui se nommait, à l'origine, la Fondation Émile-Girardin. En cumulant la direction de la Caisse et de la Fondation, Diane Derome fait le pont entre le passé et le présent de ces deux institutions.

104. Archives CDCD. Planification stratégique 2011-2013.

105. Archives CDCD. PV de l'AGA de la CPPD, 25 janvier 1977.

106. Madeleine Huberdeau, « La Fondation Desjardins. À l'écoute et au service de la collectivité », *Revue Desjardins*, vol. 81, no 1 (2015), p. 22.



Desjardins



1993-2017

Les nouveaux locaux de la Caisse en 2017.



UNE AMBITION : UN « VAISSEAU AMIRAL » POUR LES MEMBRES

Le changement à la direction générale en 2009 constitue un bon moment pour réfléchir à l'avenir de la Caisse. Dans le cadre de la Planification stratégique 2011-2013, les dirigeants et les gestionnaires définissent les orientations et les ambitions de la coopérative. Ils adoptent alors cette vision : « La Caisse du Complexe Desjardins est reconnue à titre de vaisseau amiral, par ses membres et clients, à travers l'expérience actuelle, novatrice et efficace qu'elle leur fait vivre. Par l'expertise de ses employés et sa présence dans ses marchés cibles, la Caisse prend sa place et maintient une croissance rentable ». Devenue l'une des caisses les plus performantes du réseau, elle peut à juste titre aspirer à ce titre de « vaisseau amiral » pour ses membres et clients.

Au cours des années suivantes, un important projet de relocalisation de la Caisse à l'intérieur du Complexe Desjardins prend forme. La coopérative s'installe dans des locaux au pied de la Tour Est en façade du boulevard René-Lévesque donnant ainsi au Mouvement Desjardins une image unifiée sur l'une des principales artères d'affaires de Montréal. Il s'agit d'une ouverture sur la ville pour la Caisse, semblable à celle des commerces qui ont eu pignon sur la rue Sainte-Catherine lors de travaux en 1997¹⁰⁷. L'entrée sud du Complexe Desjardins devient ainsi une grande entrée sur l'ensemble du groupe financier coopératif avec la présence de la Caisse, d'un côté, et de l'Espace Desjardins, de l'autre.

Ce déménagement cadre bien avec l'ambition d'être un « vaisseau amiral », d'autant plus que cette relocalisation fait de la Caisse la seule institution financière au Complexe Desjardins. Il s'agit là d'un autre clin d'œil à son passé, car, dès 1976, la présence de succursales de banque dans le projet immobilier mené par le Mouvement Desjardins ne faisait pas l'unanimité¹⁰⁸. Ces nouveaux locaux, dont l'inauguration coïncide avec le 50^e anniversaire de la Caisse, constituent une matérialisation de la croissance de la Caisse au cours des dernières années.

107. Claude Turcotte, « L'incontournable Complexe », *Le Devoir*, 2 décembre 2006, p. C4.

108. « Caisses pop love Royal Bank », *Le Jour*, 6 février 1976, p. 9.

PRÉSIDENTS DE LA CAISSE

Émile Girardin 1966-1975

Gaudiose Hamelin 1975-1976

Guy Bernier 1976-1979

Raymond A. Reid 1979-1986

Paul Gauthier 1986-1991

Jacques Malo 1991-1995

Claude Mongeau 1995-1997

Jean-Guy Côté 1997-2000

Marc-André Paradis 2000-2006

Marc Navert 2006

DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA CAISSE

François Richard 1966-1968

Gilles Sénécal 1968-1969

Gérard Boisvert 1969-1971

Roland Daviault 1971

Jacques Robichaud 1972-1975

Jean Brossard 1975

Jean-Jacques Dion 1975-1981

Henri L'Africain 1981-1984

Serge Lamarche 1984-1988

Yvon Leroux 1988-1991

Jean-Yves Bédard 1991-1996

Jacques Desmarais 1997-2009

Diane Derome 2009



Desjardins
Caisse du Complexe Desjardins



CONCLUSION

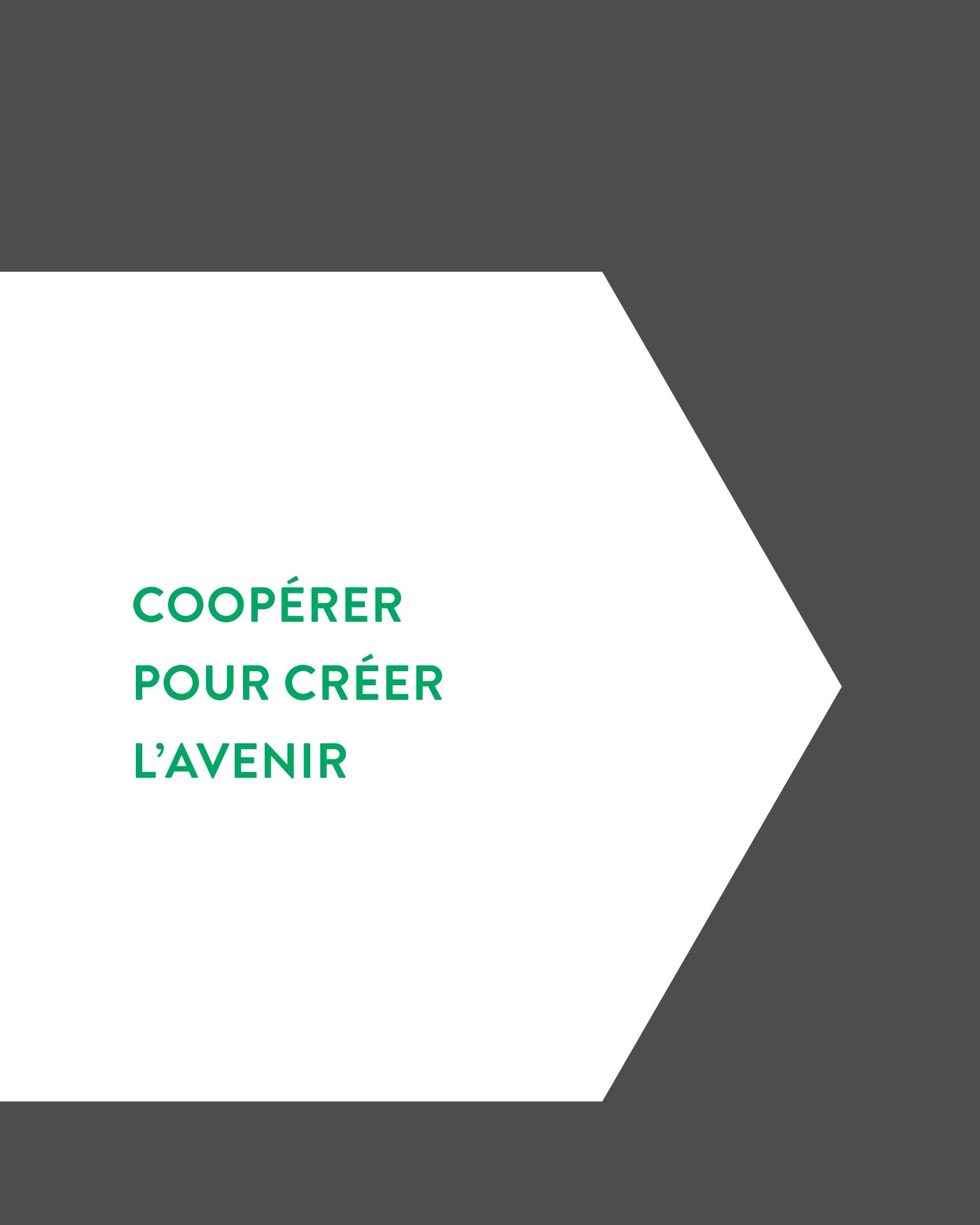
AU TERME DE L'EXPO 67, ON A ÉCRIT QUE LA CAISSE Y REPRÉSENTAIT L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT DESJARDINS. DANS LES ANNÉES 1980, DÉMÉNAGÉE AU COMPLEXE DESJARDINS, ELLE EST DEVENUE UNE « CAISSE-VITRINE ». AUJOURD'HUI, INSTALLÉE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX, LA CAISSE ASPIRE À ÊTRE UN « VAISSEAU AMIRAL » POUR SES MEMBRES ET CLIENTS. LES MOTS UTILISÉS ÉVOLUENT, MAIS ILS TRADUISENT UNE RÉALITÉ QUI, ELLE, N'A PAS CHANGÉ : « UN STATUT SPÉCIAL EST ATTACHÉ À LA CAISSE¹⁰⁹ ».

Sous sa première mouture, elle incarne le dynamisme du Mouvement Desjardins en réalisant la première expérience canadienne de télétraitements des données dans le domaine financier. L'Expo 67 et la Caisse sont un tel succès qu'ils poursuivent tous deux leurs activités durant les étés suivants.

109. Archives CDCD. Brochure de la CPPD, 1987, p. 4.

Lorsque le projet du Complexe Desjardins est lancé, elle est toute désignée pour y trouver sa place. Suite à son déménagement au Complexe, la Caisse s'adapte à ce nouvel environnement. Si les premières années sont plus difficiles sur le plan financier, la Caisse joue un rôle intéressant comme lieu d'expérimentation. Au début des années 1990, elle contribue au lancement des activités de la Caisse Desjardins du Quartier-Chinois avec qui elle se regroupera 20 ans plus tard. Les dernières années ont vu la Caisse bâtir une solidité financière lui permettant d'être plus engagée que jamais dans son milieu. Urbanité et innovation, ces deux mots résument l'histoire de cette Caisse située au centre-ville et lieu d'expérimentation depuis sa création.





**COOPÉRER
POUR CRÉER
L'AVENIR**



LES 50 ANS D'HISTOIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU COMPLEXE DESJARDINS
TÉMOIGNENT DE FAÇON ÉLOQUENTE D'ASPECTS DU MOUVEMENT DESJARDINS QUI
POUR ÊTRE MOINS CONNUS N'EN SONT PAS MOINS RÉELS : L'URBANITÉ ET L'INNOVATION.
FONDÉE POUR L'EXPO 67, ELLE RÉALISE À TERRE DES HOMMES UNE PERCÉE À L'ÉCHELLE
CANADIENNE DANS LA TECHNOLOGIE BANCAIRE. ELLE EMMÉNAGE ENSUITE DANS LE
COMPLEXE DESJARDINS AU CENTRE-VILLE MONTRÉALAIS OÙ ELLE INNOVE POUR
S'ADAPTER À UN ENVIRONNEMENT AVEC LEQUEL LES CAISSES SONT ENCORE PEU
FAMILIÈRES À CETTE ÉPOQUE. CE PARCOURS TOUT À FAIT UNIQUE QUI S'ÉTEND
SUR UN DEMI-SIÈCLE EST PRÉSENTÉ DANS CE LIVRE.



Desjardins
Société historique
Alphonse-Desjardins

50
ANS

1967

1976

1993

2013

2017